

Sécurité globale et Ancien régime

p. 6 / p. 9



Les droits de l'enfant bafoués

p. 17-18



Les Occitans en Orient

p. 21-22



# Occitania

Volèm viure al país

**DÉPUTÉ.E.S,  
VOTEZ POUR  
L'OCCITAN**

**Se l'aiga  
veniá a mancar...**

**Danger Seveso à Toulon**

Dossier central



**François Alfonsi,  
18 mois de mandat européen**

**lo cebier**  
Provença infòs  
• Non à l'Open Sky de Valbonne  
• Une Calandreta à Nice

• Territòris



• **Montredond, doblidarem pas :** Non, doblidarem pas que, jos la presidéncia de Giscard, se causiguèt la repression e l'afrontament amb los vinhairons de Lengadòc mobilizats per defendre lor produccion e pel dreit de viure al país. Aquò menèt a la fusilhada de Montredond.

• **Lo Museon Arlaten torna dobrir**  
Aprèp 11 annadas de barradura e d'òbras, lo Museon Arlaten deviá tornar dobrir las pòrtas lo 15 de decembre, dobertura retardada pel coronavirus. La presentacion de las colleccions es estada renovada e los espleches informatics e visuals meses a profit per presentar lo patrimòni cultural provençal.

• **Glifosata**  
Vinhairons d'Aude manifestèron lo 8 de decembre a Narbona (jos-prefectura) e Grussan (INRA) per demandar l'autorizacion de contunhar l'utilizacion de glifosata. Lor agrada mai de contunhar de metre en perill la santat dels beveires e la lor puslèu que de cercar alternatives.

• **Ostalariá en Aran**  
Lo jogaire argentin del Barçà, lo Lionèl Messi, investís dins una ostalariá bèla en Val d'Aran a Baqueira Beret. Es lo quatren establiment dobèrt per l'esportiu aprèp Sitges, Ibiza e Mallorca !

Revista publicada amb l'ajuda del Parlament europèu



**Un present per las estrenas : un abonament a Occitania-Volèm Viure Al País !**

**Bilheta d'abonament de tornar a Occitania-VVAP**  
Nom, adreça :  
.....  
.....  
.....  
vos mandí çai-junt un chèc de  
..... èuros  
(a l'òrdre d'ADEO)  
per m'abonar a  
**Occitania-Volèm Viure Al País**

**AUX LECTEURS :**  
Ce journal est le vôtre !  
**Écrivez-nous ! Abonnez-vous !**  
**OCCITANIA - VVAP**  
Joël Encontre  
14, impasse Gambetta - 81000 Albi  
**joel.encontre@gmail.com**  
**Abonament 6 n° : 25 euros**  
**sosten : 35 euros e mai ;**  
**fòra UE : 35 euros**  
**ambassador (2n°) : 40 euros**

# Entre 2 mars e 3 montanhas



## RÉHABILITONS LA FAMILLE DE JEAN JAURÈS

\* Le 16 octobre 2020 un fanatique islamiste, Abdoullakh Anzorov, assassine un humaniste et professeur d'Histoire, Samuel Paty. L'assassin est abattu par la police. Un hommage national est rendu à sa victime.

\* Le 31 juillet 1914 un fanatique belliciste, Raoul Villain, assassine un humaniste et professeur de philosophie, Jean Jaurès. L'assassin est acquitté le 29 mars 1919. La veuve de Jean Jaurès est condamnée à payer les frais du procès.

\* Le 21 octobre 2020, lors de l'hommage national à Samuel Paty, un magnifique texte « Aux instituteurs et institutrices », publié le 15 janvier 1888, a été lu.

L'auteur de ce texte s'appelle Jean Jaurès - c'est mon grand-oncle collatéral - celui-là même qui est au Panthéon mais dont la famille reste encore condamnée !

De François Mitterrand à Nicolas Sarkozy, tous ces chefs d'État, alertés par mes soins sur cette situation incompréhensible, m'ont fait répondre qu'ils « étaient garants de la chose jugée ».

**Claude Assémat,**  
Inspecteur Honoraire d'Académie STI,  
25 octobre 2020

## ADRESSE AUX DÉPUTÉ.E.S

Madame, Monsieur,

Vous êtes la députée ou le député d'un territoire où l'on parle l'occitan. Peut-être dites-vous langue d'Oc ? Peu importe, c'est la même langue.

Vos collègues sénateurs viennent de voter un texte concernant les langues dites régionales. Ils disposaient d'une proposition de loi venant de votre assemblée. Malheureusement, cette proposition avait été un peu (beaucoup trop selon nous) remaniée avant de leur parvenir (\*).

Votre collègue Paul Molac avait pourtant fait un bon texte, excellent même. Il est vrai qu'il connaît bien le sujet et qu'il est soutenu dans sa démarche par de très nombreuses associations de nos territoires.

Cela fait des années et des années que les langues de France sont en souffrance. Aujourd'hui, elles risquent de disparaître. Le texte qui vous viendra du Sénat est un bon texte, courageux, novateur.

Il réparera, si vous le votez, des erreurs commises par le passé. Il ne s'agit pas de faire dans la repentance, ni rien de ce genre. Il s'agit simplement de compléter ce qui a été introduit en 1951 par la loi Deixonne et en 2008 par l'article 75-1 de la Constitution.

Les langues de France sont parlées par des citoyens de la République qui ne demandent que l'application des principes républicains. Les femmes et les hommes sont égaux, ils doivent être libres de parler, de cultiver et de transmettre leurs langues. Quant à la fraternité, on apprend à l'exprimer dans toutes les langues, et en occitan aussi, bien évidemment.

À l'heure où l'humanité cherche des solutions novatrices pour sauver la diversité biologique, vous avez bien compris que la diversité est un tout. **On ne sauvera pas la diversité biologique si l'on ne sauve pas la diversité des cultures et des langues.** Les langues ne sont-elles pas notre premier biotope, pour nous les humains ?

**Lutter contre le réchauffement climatique est nécessaire ; pour cela il faut aussi lutter contre le refroidissement culturel qu'est l'uniformisation.** À ce jeu de l'uniformité, personne n'y gagnera. Pas même la dernière langue qui sortira « victorieuse » de cette guerre archaïque contre les langues, ou entre les langues.

Vous serez peut-être tenté, ou peut-être certains vous conseilleront-ils, de supprimer telle ou telle disposition du texte qui vous arrivera du Sénat. D'aucuns verront des dangers pour la langue française, d'autres pour l'unité nationale. Ce sont des arguties d'un autre temps, des épouvantails archaïques. Ce ne sont pas les langues qui fracturent les sociétés. **Nos sociétés sont fracturées par ceux qui ne comprennent pas que les langues et les cultures sont d'égale valeur.** Ce sont ceux qui les hiérarchisent, mettant d'un côté celles qui auraient le droit de vivre et de l'autre celles qui n'auraient que le droit de disparaître. C'est une façon de hiérarchiser les femmes et les hommes qui les parlent.

Nous aurions donc pu vous faire une belle lettre, un peu technique évoquant les bienfaits de l'enseignement dans une des langues dites régionales. Nous aurions pu vous parler de la magnifique histoire de la langue occitane, des troubadours à Joan Bodon en passant par Frédéric Mistral. Nous aurions pu vous citer Jaurès. Mais nul doute que vous saurez vous documenter par vous-mêmes. Vous êtes représentants du peuple et dans ce peuple les citoyennes et les citoyens qui parlent notre langue, ou y sont attachés, sont nombreux.

**Nous vous avons parlé au futur, avec les arguments de la liberté qui nous reste, à savoir celle de penser, en français, en occitan, en breton, en corse, en basque et dans tant d'autres langues qui sont celles d'hommes et de femmes qui sont attachés aux valeurs universelles de liberté.**

David Grosclaude

(\*) : cf. article en p. 8

# Mercés Manuel ! Un desminaire vertadèr !

**Manuel Valls qu'a explicat que parlava ua lenga inquietanta. Que hasó aquera confession sus TV5 Monde mes totun non sembla pas decidit a deishar de parlar catalan, quitament s'aquera lenga sembla d'estar contaminada per gèrmis de la division e deu sectarisme. Que ns'explica que eth sap manipular aquera dinamita antirepublicana, au contra deus marrits separatistas que son los qui vòlen desvolopar l'ensenhament immersiu.**

Que i a los qui saben, e los qui non saben pas. Que i a los qui pòden e los qui non pòden pas. Que i a los irresponsables e los responsables. E Manuel Valls qu'ei d'aqueths qui saben, pòden e son responsables.

Qu'explicava a ua jornalista de TV5, quauques dias a, que jamei non deishère desvolopà's l'ensenhament en catalan, basco, occitan, breton o còrse, se un dia e prengore la responsabilitat deu ministèri francés de l'Educacion. Vam, l'ipotèsi qu'ei hazardosa, mes non sabem pas jamei. Que vau mei estar assabentat de quin se poderé passar.

Manuel Valls que convien que l'immersion ei la règla en Catalonha mes que horneish qu'ei diferent en França pr'amor...Que coneishem la sonsaina ! La França n'ei pas parièr, n'ei pas la medisha causa e la Republica qu'ei l'unicitat deu pòble e qu'ei ua lenga, etc. e que ditz en mei, que lo francés ei parlat per milions de personas capvath lo monde e qu'ei donc, çò

sembla, ua rason entà non pas ensenhar en d'autas lengas suu territòri de la Republica.

E'u cau brempar que l'espanhòu ei parlat per milions de personas tanben. Ei un argument aquerò ?

Mes çò mei amusant, se pòdi díser, en aquera intervencion deu noste ancian prumèr ministre, qu'ei quan ditz que i a un risc pr'amor aqueras lengas qu'an un ligam dab lo separatisme, que son creatoras de divisions, que fracturan.

Que pren l'exemple deu catalan e de l'euskara entà har véder quin los marrits se serveishen, segon eth, deu catalan e de l'euskara enta essajar de trencar l'Espanha.

Totun que s'amaneja en seguida de díser que eth, parla catalan « *dab la hemna, la mair e hòrt d'amics* ».

Oc, mes eth que parla shens nat risc de separar, de fracturar. Valls que parlarà segur ua varianta deu catalan qui n'ei pas independentista. Qu'ei, çòm pensi, ua navèra fòrma de catalan ? Senon que

poderé estar acusat de méter en perill los sons en los expausar au virus tan perillhós contiengut en la lenga catalana e en las lengas europèas sòrs, com l'euskara, l'occitan, lo còrse, lo breton, lo gallés e que'n dèishi de costat hòrt d'autas qui seràn solide tanben sonque virus lingüistics qui auràn mudat de faïçon perniciososa.

Manuel Valls que'ns parla drin com ua persona qui díseré qu'a lo dret d'aver ua kalachnicòf a casa pr'amor que promet de non pas jamei se'n servir o en tot cas la cargar jamei dab municions de las vertadèras.

Donc, segon Manuel Valls, ua gran partida de las personas qui parlan ua lenga non estatau que son marridas personas qui's serveishen mau de las lengas...mentre que eth, sap, pòt e qu'ei responsable.

E quan pensi qu'aqueth òmi estó lo noste prumèr ministre e que l'avem deishat partir en plaça de'u n'se sauvar ? Be n'èra preciós ! Qu'a

Que digó, le 23 d'octobre sus TV5 Monde en responsa a ua question pausada sus l'ensenhament immersiu en França que se un dia èra ministre de l'Educacion n'acceptèr pas jamei que's desvolopèsse, comaquò e's passa en Catalonha :

« *Non sûrement pas parce que la République c'est l'unité, l'unicité, c'est une langue, le français, parlée et écoutée par des millions d'hommes et de femmes qui peut-être aujourd'hui nous regardent (...) Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas faire vivre les langues dites régionales. C'est le cas en Bretagne, en Occitanie, c'est le cas en Alsace depuis très longtemps parce qu'il y a ces cultures régionales. Moi tout ce qui est lié au séparatisme, à la destruction de l'unité républicaine me fait peur (...) l'Espagne c'est une autre histoire(...)Autour de la langue, notamment autour du catalan et du basque il y a parfois des logiques sectaires, d'exclusion qui sont parfois inquiétantes -et on le voit à la fracture entre les indépendantistes et les non indépendantistes - et sont malheureusement très liées à la langue.*

*Ce n'est pas mon cas ; moi je parle catalan avec ma femme, ma mère, et beaucoup d'amis, mais on voit bien que la langue est un élément de cette rupture et c'est un élément inquiétant »*



## • *Securitat*

# Un parelh de Ministres de l'Interior e un alemand per afortir nòstra securitat

en eth tots los principis republicans, que n'ei l'incarnacion, que sap manejar, shens nat perillh, aquera aisina mortau qui ei la soa lenga separatista. Que la parla dab los sons shens per aquò nafrà'us o shens que prenin nat risque.

E donc que'ns poderé ensenhar quin har de las nostas lengas aisinas inofensivas quan nosautes non sabem pas pagerar los perillhs qui representam tà la Republica e taus sons principis, qui ei causa sabuda, son la proprietat d'aqueth qui estó lo noste prumèr ministre.

Qu'èm sonque mainatges qui manejan la dinamita antirepublicana, lo racisme, lo sectarisme, lo separatisme shens saber préner la pagèra deu perillhs qui representam taus nostes e tà la nosta pròpia persona.

« *Moltes gracias Manuel per la teva paciència e per ensenyar-nos el camin* ».

Que la te hèi tanben en occitan « *Mercés Manuel per la toa paciència e per nos ensenhar lo camin.* »

Avisa't qu'ei catalan non decatalanizat e occitan non desoccitanizat. Qu'ei com lo cafè qui n'ei pas estat descafeïnat, que pòt excitar ; que i a un risc evident de'u léger atau. Mes tu, tau un desminaire qui sap sonque escotar lo son coratge, que saberàs neutralizar aqueths mots entà'n har d'inofensius arremerciaments pr'amor tostemps qu'as sabut har lo sacrifici de la toa persona entà que visca la democracia e la Republica.

**David Grosclaude**

Articles, reflexions  
e punts de vista  
[david-grosclaude.com](http://david-grosclaude.com)

Al moment qu'escrivi aquestas linhas, lo país tot passacariereja contra la lei sus la Securitat Globala e particularament l'article 24. Lei votada sens cap de sen o de question de la part dels deputats e portada per lo ministre de l'interior que sa tòca es de marcar a drecha lo territòri partisan a la demanda de son sobeiran. Ailàs per donar lo cambi se'n creguèt lo ministre e s'abrandèt bravament per accontentar los sindicats de polícia e ansin se mirar dins lo vestit del primèr flic de França. Mentre que Darmanin s'empega dins sa lei, me rementi d'un autre ministre de l'interior (gov. M. Valls) Bernard Cazeneuve amb son omològ Thomas de Maiziere (ministre federal de l'interior) que faguèron una declaracion de las espaurugantas rapòrt a la libertat dels individús e mai encara.

Èra al mes d'agost 2016, l'actualitat terrible del murtre d'un prèire a Saint-Étienne du Rouvray pas encara demesida. Se disiá que los terroristas comunicavan amb la messatjariá chifrada Telegram e que las còlas de la securitat interiora, la DGSI, èran davans un mejan d'escambiar d'informacions dangierosas e verenosas per la societat entièra qu'era pas possible de dobrir.

Tots a lor dever de contrarotlar tot menimosament, los dos ministres veguèron clara coma d'aiga de ròcha la solucion definitiva : caliá permetre de desnosar lo chiframent de la messatjariá Telegram. Valent a dire, daissar una pòrta dins l'algoritme de chiframent que solas las autoritats dins sas nautas tengudas e sapiença benevolenta podián dobrir.

[https://www.lepoint.fr/high-tech-internet/contre-le-chiffrement-le-dangereux-projet-de-cazeneuve-23-08-2016-2063292\\_47.php](https://www.lepoint.fr/high-tech-internet/contre-le-chiffrement-le-dangereux-projet-de-cazeneuve-23-08-2016-2063292_47.php)

A l'ausir de la ràdio aqueste matin, l'anòncia del projècte me sanglacèt. Coma un liuç nuclear, la pensada dels efièches sus l'economia me daissèt estabosit. Cal saupre que lo chiframent es la garantia per totas las transaccions de son autenticitat. Es lo chiframent qu'es la garantida que soi ieu, aquel que me dison. Amb una clau de chiframent pòdi probar mon identitat e

reivindicar mas donadas, mos bens, ma vida tota, mai fidelament qu'una carta d'identitat, tant coma un acte autentic d'un viguèr o d'un notari.

Benlèu qu'a-n-aqueste moment, sols los informaticians (Quadrature du Net, EFF,...), los economistas e los banquièrs èran conscients de la bomba neutronica que los çai-ditz depositaris de la securitat paupejavan dins un complet neçitge. Òc, car l'economia se ten tota amb la nocion de fisança, lo crèdit, la reputacion e dins un monde numeric tot aquò se pròba amb una clau de chiframent.

Del ponch de vist tecnic, lo projècte de pòrta amagada es una panta de rire mas de concebre lo projècte sens imaginar las consequéncias es espantant (dins son sens primèr).

Sortit un brieu d'aquelas consideracions materials e òrras, la sosca-dissa me menèt cap a d'autres reflexions, m'avisèri qu'una clau de chiframent èra tant la pròba ultima de mon identitat coma mon ADN. Aicí, la comparason biologica es cranament assumida, traucar l'algoritme es coma arroïnar la transcripcion de l'ADN es a dire provocar de nafraduras mutagenicas dins tots los escambis numerics de mai en mai nombroses. Pertot creïsserà la mesfisança mentre que lo docte que l'Estat policièr es vengut espinchar dedins. A la fin lo projècte s'espatarrèt de son incongruïtat tecnica.

Es mens coneguda e percebuda, la menaça liberticida de Cazeneuve qu'aquela presenta de Darmanin, quand el demanda als jornalistas de s'anar enregistrar avans una manifestacion. Mas vaquí dos exemples de las derivas autoritàrias d'un Estat, consequéncias d'una quichada per agir a la lesta, per respondre a caud e enfin amassar un capital politic de marrida substància. Un còp mai, dos personatges politics màgers, claufits d'eles, an jogat una missanta partida de rotleta.

**Domenge Château-Annaud**

# Promouvoir une contre-culture de résistance à l'École

**En mémoire et en hommage à notre collègue Samuel Paty assassiné, beaucoup a été écrit. Dans le monde enseignant, un consensus existe sur la nécessité de renforcer liberté d'expression et esprit critique à l'École comme espace laïc, et en même temps la lutte contre les discriminations, notamment par la réhabilitation de l'éducation prioritaire. Cela dit, une politique éducative et de moyens de cet ordre ne peut suffire à enrayer la grave crise de confiance qui oppose à l'institution les publics issus de l'immigration, qu'ils soient musulmans ou d'autres appartenances.**

## **Un contexte inter-communautaire de crise**

Quinze ans après les émeutes urbaines de 2005, les plus fortes enregistrées sur le sol européen, la France est à nouveau interpellée sur son modèle d'intégration, et in fine démocratique.

Si cette actualité se focalise sur la communauté musulmane, le mouvement *Black lives matter* est aussi largement médiatisé, après les morts d'Afro-Américains (Georges Floyd) et d'Africains d'origine (Adama Traoré), sous les coups de la police. La radicalisation islamiste de certains jeunes est à mettre en relation avec la marginalisation d'enjeux géopolitiques, au nom du combat contre « les thèses complotistes » : les épreuves

endurées par le peuple palestinien face au sionisme, par les mouvements de démocratisation en Afrique, et la part de responsabilités de la France, puissance néo-coloniale à cet égard...

Il faut rappeler aussi que des rapports sur *“la refondation de la politique d'intégration”*, coordonnés par des universitaires (Khalid Hamdani...) et remis au 1er ministre JM Ayrault en 2013, ont été enterrés par son successeur, M Valls... Le dernier en date, à l'initiative de J L Borloo, l'a été pareillement par E Macron.

un article de **Martine Boudet**  
coordinatrice de *SOS Ecole*  
*Université-Pour un système éducatif*  
*démocratique* (Le Croquant, 2020)

## • NON À LA LOI SÉCURITÉ GLOBALE

Au Partit Occitan, nous saluons les *Marches de la Liberté* organisées à l'initiative de la *Coordination Stop Loi Sécurité Globale*. L'escalade de la violence à l'œuvre est mortifère et indigne de la France et de ce qu'elle se dit représenter. Nous nous associons au mouvement de refus grandissant des violences policières et de la législation qui les autorise. La liberté de manifester, d'informer et de dénoncer les abus est au cœur de nos démocraties. Le transfert de compétences aux polices municipales et encore plus privées, est impossible en l'état actuel des collectivités territoriales, sans autonomie financière. Le droit pour les forces de l'ordre d'entrer sans autorisation dans les établissements, dont les écoles, constitue une entrave à l'exercice des services publics, ainsi qu'à l'expression des mouvements sociaux pacifiques.

Au-delà de l'exigence de retrait de la proposition de loi « Sécurité globale » c'est bien à la refonte complète et profonde de notre système de sécurité qu'il convient de s'atteler sans délai, en toute sérénité et en concertation avec l'ensemble des forces de propositions présentes, du citoyen au Parlement. L'intelligence collective doit s'exprimer, faisons-lui confiance.

Ce glissement autoritaire relaie objectivement les thèmes de l'extrême-droite. C'est son programme qui est mis en application. Les seuls résultats visibles à ce jour sont le désordre, la défiance et l'explosion des clivages au sein de la société française.

Composante démocratique et de progrès, le Partit Occitan entend porter de nombreuses propositions destinées à :

- reconsidérer en profondeur la doctrine de maintien de l'ordre pour mettre fin à ses dérives violentes et liberticides
- revisiter et évaluer l'arsenal des lois « sécurité » votées depuis une décennie ;
- dissoudre l'IGPN et créer une instance démocratique à l'image de la structure britannique homologue.
- améliorer le recrutement, la formation initiale et continue ainsi que les conditions de travail des personnels de police, de gendarmerie et de justice ;
- associer à la lutte contre le terrorisme, l'arrêt des discriminations xénophobes en France ;
- associer l'armée à des missions de service public. Par exemple auprès des régions sinistrées, comme la Roya en Provence ;
- inclure les citoyennes et citoyens que nous sommes, ainsi que nos élu-e-s, au contrôle de ces secteurs régionaux ;

**Le Partit Occitan, en coordination avec Région et Peuple Solidaires, participera activement aux échéances électorales à venir. Ce sera pour nous l'occasion de présenter et de préciser nos propositions et de les soumettre au débat.**

(Communiqué du Partit Occitan)



• *Per dire*

## Confinhament !

### Les déficits scolaires en matière d'inclusion

Après les émeutes de 2005, une "charte de la diversité" a été signée par médias et entreprises, l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) avait été créée, à l'origine de films cultes, entre autres sur les difficultés et expériences d'établissements de banlieue : *L'esquive*, *Entre les murs*, *La journée de la jupe*, *Les héritiers*....

Rien de tel n'a été institutionnalisé à l'École : la loi Peillon de Refondation (2013) limite le concept d'« École inclusive » au statut des élèves handicapés. L'enseignement de l'arabe est excessivement réduit, et il est anormal que ce soit le gouvernement de Macron qui en parle, en contrepoint de son projet de loi sur les séparatismes. Les littératures francophone et ultra-marine (française) ont peu ou pas droit de cité dans les programmes. Le cours d'histoire sur les empires africains précoloniaux a été supprimé à la faveur de la réforme des collèges. L'éducation à la diversité et à l'interculturel reste à promouvoir au niveau de la vie scolaire.

Comme le rappelle le politologue Dominique Reynié, la construction de la France s'est effectuée à partir de l'État central, sa gestion faisant abstraction des cultures des régions historiques et des peuples ex colonisés. Or, la démographie des origines et des migrations le souligne, la France est un pays multiculturel de fait, qui doit reconnaître à toutes les communautés, et d'une manière différenciée, les mérites acquis au cours d'une longue histoire partagée.

### Remobilisation idéologique du monde enseignant

Face à la confrontation dangereuse des forces réactionnaires, qu'elles viennent de l'État, de l'extrême droite xénophobe ou de l'islamisme radical, l'École doit plus que jamais jouer son rôle de médiation et d'inclusion culturelle, via des programmes actualisés. À défaut de quoi, ses personnels seront toujours davantage pris en étau, dans un climat délétère de violences à la base et de démission au niveau des corps intermédiaires, comme le révélait le mouvement « *Pas de vague* » en 2018, le suicide en 2019 de Christine Renon, directrice d'école en Seine Saint-Denis. L'évolution du logiciel enseignant, et au-delà citoyen, est conditionnée au refus du carcan laïciste et à la réhabilitation des libertés pédagogiques, mises en cause dans la loi Blanquer sur « *l'École de la confiance* ».

À l'heure de la mondialisation, et de la médiatisation qui va avec, une éducation assimilationniste est devenue mission impossible. Il nous faut mieux comprendre la contre-culture qu'élaborent les jeunes des quartiers populaires et inclure les humanités que portent les communautés, et les pays dont ils sont originaires.

### Une cause partagée avec les cultures régionales et l'occitan

Il ne fait pas de doute que cette cause rejoint celle de l'enseignement, actuellement sinistré, des langues régionales dont l'occitan. Les publics n'étant pas les mêmes, il n'y a pas de concurrence objective entre ces champs. A contrario, serait bienvenue une conjonction stratégique pour contribuer à faire reculer la politique jacobine et unificatrice de l'exécutif.

### Avètz dich "confinhament" ? Nosautres occitans coneissèm.

Per començar, de qu'es aquò precisament ? Sèm anats veire dinc lo diccionari francés "Robèrt" : « *Confinhar* : forçar a restar dinc un espaci limitat. »

Se totes sabèm pro çò qu'es lo confinament sanitari que nos tòcha a l'ora d'ara, es benlèu bòn de rapelar lo confinament culturau e lingüistic que la lenga occitana e las autras lengas de França (garat la lenga d'òil) devon endurar de sempuèi de siècles. Interdiccions de totas menas : de parèisser dinc la vida publica, a l'escòla, dinc los mediàs, etc. e de sortir de las regions onte son parladas. Per lo darrièr, vau prene un exemple entre mila : lo francés a ges de mot especific per dire una "pinha", mès puslèu que d'utilizar lo mot occitan, qu'es aquí portat, la lenga francesa nos impausa de nullitats coma "pomme de pin" o "cône".

En plaça, se fai un plaser d'importar un fum de mots estrangiers (mai que mai angleses) que venon de mai pro sovent remplaçar de mots existents. Es a dire que, dinc aqueste confinament, los mascos son fachs de manèira a arrèstar la propagacion del virús occitan e de las autras lengas de França mès a laisser intrar en cò nòstre lo virús franchimand.

Per achabar, direm que l'un dels dos confinaments es fach per tuar e es diablement eficaç, chau esperar que l'autre que deu nos salvar la vida o siage aiant.

**Francis Terme**  
(*La Faraça*)

**Lo passatz-prene**  
alternativa occitana  
al *Click and Collect* !



- Paul Molac

• *Lenga*

# Espleches per la lenga

## • La loi sur les langues adoptée au Sénat

Reprise dans la niche parlementaire du groupe Écologiste-Solidarité et Territoires, la proposition de loi sur les langues régionales dont je suis l'auteur a été adoptée aujourd'hui 10 décembre par les Sénateurs. C'est une victoire qui vient récompenser des années d'efforts conjoints, menés par les associations et certains élus, pour permettre la sauvegarde, mais également la promotion de nos langues.

Mieux, les Sénateurs sont allés encore plus loin que la rédaction du texte qui avait été voté en février dernier en première lecture à l'Assemblée nationale. Celui-ci avait été en partie vidé de sa substance. Je me réjouis ainsi qu'ait été rétabli l'article relatif à la généralisation de la proposition d'enseignement de l'enseignement en langue régionale, sur le modèle développé en Corse depuis vingt ans, et qui porte ses fruits sur l'île. (...)

Autre motif de satisfaction, les articles issus du texte de l'Assemblée nationale ont été votés conformes par le Sénat. La signalétique bilingue sera désormais reconnue dans la loi, et l'article 9 autorise désormais les signes diacritiques en langue régionale dans les actes d'état **civil**. C'est une nouvelle victoire pour le petit Fañch ! (...)

La loi étant agrémentée de nouvelles dispositions, une nouvelle lecture à l'Assemblée nationale est nécessaire. La prochaine niche parlementaire de mon groupe Libertés et Territoires en avril prochain en sera une opportunité. Je m'attellerai à faire tout ce qu'il est possible pour convaincre mes collègues députés de tous les bancs de voter en faveur des ajouts des sénateurs, dans l'intérêt de nos langues.

**Paul Molac**, député breton

## • Corrector ortografic

Dab lo sostien de l'euroregion Navèra Aquitània/Euskadi/Navarra, lo *Congrès Permanent per la Lenga Occitana* e la fondacion basca *Elhuyar* qu'an realizat un programa de desvolopament de corrector ortografic universau en occitan lengadocian e gascon.

Que s'ageish d'un utís normatiu deu Congrès perpausat a gràtis au gran public tà l'editor de tèxtes *LibreOffice*, los navigators internet *Chrome* e *Firefox*, atau com lo logiciu de messatgeriá *Thunderbird*.

L'equipa de lexicografia deu Congrès que miè un tribalh de normalizacion grafica e ortografica a partir de las òbras deu Congrès e deus sòcis sons (*Basic*, *vèrb'Òc*, *tèrm'Òc*, *top'Òc*, o enquèra *Loflòc*) entà perpausar un utís de referéncia taus aprenents (escolars, estudiants, adultes) e usatgèrs de la lenga. Qu'exista mantuas versions :

- occitan gascon (dab *Windows*)
- occitan gascon (dab *Linux*)
- occitan lengadocian (amb *Windows*)
- occitan lengadocian (amb *Linux*)

## • L'occitan en VOD

La primièra plataforma de filmes doblats en occitan sus demanda s'inaugurèt lo 7 de decembre passat. Se ditz **ÒC VOD** e met a disposicion filmes corts e longs en occitan dins una ofèrta d'abonament segon tres formulas que van de 4,99 èuros per mes fins a 100 èuros per an. A mai, los filmes se pòdon logar per 48 oras al prètz de 2,99 èuros pels filmes corts e 4,99 èuros pels filmes longs.

<https://www.ocvod.fr>

Aquesta plataforma, a l' iniciativa de la societat de doblatge occitana *Conta'm*, permetrà doncas lo visionatge en streaming de l'integritat de tot lo catalòg de filmes, dessens animats e sèrias en occitan. Lo projecte foguèt concebut en partenariat amb la bretona *BreizhVOD* e lo productor de filmes doblats en breton *Dizale*.

L'Ofici Public de la Lenga Occitana prepausa un copon de reduccion a las escolàs de primèr gra qu'ensenhan l'occitan.



## • Reconeishença vocala en occitan ReVÒC

ReVOC tal se sona lo programa de desvolopament de la purmèra reconeishença vocala en occitan

Lo Congrès permanent de la lenga occitana qu'avia ReVOC, un programa transfronterèr triennau de desvolopament de la reconeishença vocala en occitan (tà las soas varietats gascona e lengadociana). La reconeishença vocala qu'ei indispensabla tà realizar utís com lo sostitolatge automatic de video, las aplicacions de dictada vocala o los assistents personaus intelligents. Tà bastir aqueth utís, que hè besonh ua quantitat bèra de frases enregistradas dab locutors variats (en atge, en genre, en zòna geografica...).

Tà vs'enregistrar la votz : <https://contribuir.locongres.com/revoc>

Lo vòte de la lei « Securitat globala », leis agressions policièras successivas son vengudas lo decòr quotidian d'esto poder que conèisse per responsa que lo mòt « republican ». Lei frasètas de Macron sus leis « imatges vergonhòs » deis arris policièrs racistas ò encar la creacion per Castex d'una comission per tornar veire la lei repressiva votada per sa majoritat, pòdon pas escondre la logica de destricotatge d'aquesta democracia formala. Se l'autoritarisme fa lèi, sei manifestacions vènon insu-

portablas per de categorias socialas nòvas de poblacion, a flor e mesura que s'apichonisse l'imatge dau president.

Mai darrier lo pontin, s'enregan lèis e decretès, votats, signats, aplicats mai ò mens. Segur, lo centralisme autoritari es pas nòu per nautreï. Seria mai perfectible ! Un decret, signat lo 14 avost darrier a la chut-chut reforcisse lei derivas de l'Estat. Degun resson dei medias, nimai de l'oposicion. Aquest decret transformà lei Direccions despartamentalas interministerialas (DDI), qu'èran sota responsabilitat dau premier ministre, en « *services desconcentrés de l'Etat dépendant du ministre de l'Intérieur* ». D'ara en davant son « *placadas sota l'autoritat dau préfet dau despartament* ». Ren de nòu ?

## ANCIAN REGIME

Doas causas au mens ne'n davalan : - Totei lei questions d'organizacion dau territòri (agricultura, social, transicion ecologica, urbanisme, cultura...) son ara sota contraròtle de l'Interior, prioritari es donada a « l'òrdre public ». Concrètement : la cultura, l'ecologia, lo social passan sota contraròtle de Darmanin, e premier, lo ministèri de la Santat es somés a de mesuras repressivas... Va sabiatz ? - Lei prefèctes, de representants d'Estat, vènon agents dau ministèri de l'Interior, çò reforcisse son intervencion regaliana ja prioritària.

### Adonc l'Interior vèn lo sol ministèri present dins lei territòris.

Tot projèct de proximitat es sota contraròtle reforcit e endevinam lei consequéncias per lei « projèctes grands » e infraestructuras inutilas : transports (LGV), centres comerciaus, sites productivistas (Milavacas, norrigatge porcine, aviar...), tèrras agricòlas artificializadas. En revenge, securitat garantida per lei multinacionalas per sei projèctes : la Transicion ecologica se fa dobrar dins l'aplicacion dau contraròtle de l'aiga e la qualitat de l'èr. Va sabiatz ?

Una fortor de retorn a l'Ancian Regime : Macron governa encuei ambé dos ministèris : lei Finanças e l'Interior. L'Intendant de la Ferma generala tòrna parèisser ambé lo Luetenant generau de la polícia, totei dos à l'origina de la pojada revolucionària de 1789. Comparason fa pas rason ? La seguida es d'escruiure. Entretant, l'òrdre liberau e la fòrça bruta senhorejan ambé totei sei contradiccions explosivas. Cu saup,

aquesta politica autocratica reforcida pòu èstre a l'origina de polidei vendémias, que siam jamai estats tant dintre la crisi politica d'aquest regime ?

Gerard TAUTIL

Traduccion <http://locebie.free.fr>

## NOUS SOMMES EN DANGER !

La « seconde vague » de COVID 19 a cruellement frappé notre région. Au plus fort du premier assaut (source Observatoire Régional de la Santé) le nombre maximal de nouvelles admissions à l'hôpital n'atteignait pas 1 500 alors que début Novembre il était légèrement supérieur à 2 200 entrées. Si l'on observe la progression sur une plus longue période il est clair que c'est à la sortie des vacances d'été que l'épidémie, qui en « Provence-Alpes-Côte d'Azur » avait jusque-là fait moins de ravages qu'ailleurs, allait littéralement exploser. Si on en a vu la face immergée de l'iceberg avec le mouvement des cafetiers marseillais qui refusaient, dès Septembre, les premiers confinements et autres couvre-feux, jouant ainsi le match « Paris-Marseille » avec le soutien de certains élus dont le sémillant Président d'une Région qu'il veut honteusement appeler « SUD », il convient d'analyser plus profondément les choses. S'il n'y a pas qu'un réflexe corporatiste dans cette insurrection patronale, si des entreprises, des salariés, des hommes et

suite page 11 ►

## TESTIMÒNI - TEMOIGNAGE

*Esto testimòni d'un ribairòu d'un site militar tolonenc es d'importànça premiera. Dangiers venguts ordinaris, lei sites Seveso, encartats e repertoriats, son mai d'un còp responsables d'auvaris dei gròs. Gramacejam nòstre correspondent per son trabalh indefugible d'informacion civica.*

## COUP DE SEVESO DU DÉPÔT DES ARÈNES SUR LES RIVERAINS DE TOULON NAVAL

« J'habite à proximité du **dépôt d'hydrocarbures militaires des Arènes**, situé chemin Mon Paradis 83200 Toulon, devenu chemin *Mon enfer* depuis ses travaux de réactivation programmés de juin 2019 à 2021. Selon l'article 1<sup>er</sup> de la Charte française de l'Environnement de 2004, chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé. Or, comment les riverains peuvent-ils vivre au voisinage d'un dépôt de liquides inflammables classé SEVESO seuil haut, qui constitue selon les termes du commissaire enquêteur, précédemment chargé de ce dossier à hauts risques, « **une anomalie en centre-ville** »? La réactivation en centre-ville de Toulon d'une **installation dangereuse** datant de l'année 1931 soulève des problématiques réelles concernant les nuisances olfactives et sonores ainsi que les risques d'incendie et d'explosion, susceptibles de se propager aux habitations riveraines proches dans un périmètre englobant les quartiers des Arènes, de l'Escaillon et de Valbertrand. Ce dépôt principal de liquides inflammables et de carburants est destiné au stockage et à l'approvisionnement de la base navale de Toulon par canalisations souterraines et effets gravitationnels.

Son installation relève du régime de l'autorisation prévue à l'article L512-1 du Code de l'**Environnement** rubrique 4734-1 classement SEVESO seuil haut produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution. La notion de seuil haut au sens de l'article R 511-10 définit la quantité

totale, soit 25000 tonnes, susceptible d'être contenue dans l'installation y compris dans les cavités souterraines et les stockages enterrés.

### Impacts sanitaires

Les impacts sanitaires de cette réactivation, qui ne figuraient pas dans le dossier mis à la disposition du public par le commissaire enquêteur **sont inquiétants**. Les combustibles et carburants stockés et transportés F 76- F44- XF43 sous la ville par canalisations, destinés aux bateaux et aux avions stationnés dans la base militaire de Toulon, sont très nocifs pour les organismes humains et dangereux pour l'environnement. Les 11 composants recensés et non communiqués dans l'enquête publique précitée peuvent provoquer à partir de certains seuils, mesurés en mg/m<sup>3</sup>, des **effets toxiques et cancérigènes**. Selon la source de l'agence ANSES, il s'agit essentiellement du benzène occasionnant par inhalation des leucémies, du naphthalène entraînant des neuroblastomes de l'épithélium olfactif, du cyclohexane avec des effets sur le développement, du styrène (effets sur le système nerveux), du xylène (effets sur la pneumo-toxicité, du phénol (effets hépatiques - pulmonaires - rénaux et cardiovasculaires). La remise aux normes récente de cette installation dangereuse à Toulon, classée SEVESO seuil haut, est inconcevable dans le contexte d'explosions d'installations similaires, survenue en 2019 à Rouen et en 2020 à Dunkerque. Elle s'inscrit à l'inverse des principes de précaution, prévention et pollueur-payeur préconi-

sés par la Charte de l'Environnement française de 2004.

**La portée de ce dossier est nationale** compte tenu des enjeux de défense maritime et des nécessités opérationnelles du Ministère de la Défense. Elle est locale pour les habitants de Toulon - ouest qui vivent dans une zone dangereuse proche de l'incinérateur du quartier de l'Escaillon, de la pyrotechnie militaire du secteur de Lagoubran et du parc des combustibles des Arènes ; leurs **risques cumulés, qualifiés de cocktail ou domino**, ne sont pas à exclure en situation environnementale dégradée et en cas d'actes malveillants de terrorisme ou d'événements de guerre.

**L'exposition sanitaire des habitants des quartiers toulonnais**, proches de ce dépôt d'hydrocarbures militaires, excède la dose de risques admissibles en zone urbaine. Cette **concentration de nuisances et de risques** dans une surface de 5 km<sup>2</sup> n'est pas compatible avec la situation géographique et la topographie des lieux. En effet, le dépôt d'hydrocarbures est situé dans une zone boisée notamment de cyprès et de pins, susceptibles de s'enflammer rapidement et de se propager aux habitations environnantes. De plus, au niveau du voisinage, il est proche d'une école maternelle, d'un collège et de centaines d'habitations. **Ses accès actuels par des camions** transportant des matières dangereuses pétrolières ou divers matériaux, sont sous-dimensionnés et limités par la voie ferrée et les habitations.

suite page 12 ►

## NOUS SOMMES EN DANGER !

(suite de la p9)

des femmes souffrent véritablement et fortement de ce qui est aussi une privation de liberté nous sommes aussi en droit de nous poser d'autres questions. Les mêmes auraient-ils été d'accord pour qu'on limite, voire qu'on interdise comme dans d'autres pays de l'Union Européenne les déplacements inter-régionaux ? Pas sûr ! Mais c'est pourtant bien l'afflux touristique qui, avec ses déplacements massifs de population, va faire déferler une seconde vague beaucoup plus meurtrière. Mais jugez plutôt au 17 Juin 2020 927 personnes décédaient de la COVID dans les hôpitaux de notre région. Au 29 Novembre 2020 nous déplorions, en données cumulées depuis le 1 Mars 2020, 2 747 décès. A-t-on vraiment tiré une leçon de ces chiffres particulièrement dramatiques ? Non aucune !

En France en dehors de la seule logique centraliste et unitaire des mêmes confinements pour tous point de salut ! Alors qu'il serait beaucoup plus efficace pour lutter contre une épidémie meurtrière, comme dans nombre d'autres États, d'analyser la vérité sanitaire au plus près du terrain et de prendre des mesures adaptées aux réalités locales et régionales. Et on refuse toujours, alors que les chiffres du nombre de nouvelles contaminations laissent de plus en plus clairement entrevoir une troisième vague, de réduire les déplacements de long terme, la SNCF prévoyant même des millions de voyageurs pour les vacances de Noël. Un manque d'anticipation, des non-décisions au plus haut sommet de l'État qui s'avèreront sans

doute hélas criminels ! Et cette non politique ne s'arrête pas là. Les tests antigéniques que l'on peut réaliser en pharmacie ou chez son médecin traitant n'ont été autorisés qu'à la fin du mois d'Octobre. Jusque-là seuls les laboratoires d'analyse médicale étaient les seuls à détecter la COVID. Conséquence ? Une thrombose totale de ces structures qui entre Août et Novembre ont dû massivement différer, voire déprogrammer d'autres analyses toutes aussi importantes comme les tests de détection des cancers. Et ce n'est pas un hasard si les structures de lutte

très fortement diminué dans la région en 2020 au cours des semaines 12 et 13 [16 et 23 Mars 2020]. La conséquence de ces milliers d'actes non réalisés se traduiront par une augmentation des nombres de cancers et autres pathologies, notamment cardio-vasculaires, particulièrement lourdes d'abord humainement et ensuite financièrement. Et bien sûr cela va toucher d'abord les plus fragiles, les plus précaires, les plus exposés d'entre nous. Qu'en est-il de la réponse vaccinale présentée comme LA solution, l'universelle panacée sur laquelle les pays anglo-saxons

se précipitent ? Pour l'heure on ne peut que constater qu'elle relève plus de la guerre commerciale et de la volonté de relancer à tout prix un modèle économique pourtant incompatible avec la limitation des ressources planétaires que d'une stratégie sanitaire qui devrait avoir beaucoup plus de recul. Et notamment prendre le temps d'analyser par des études critiques et indépendantes les conséquences, à

moyen et long terme, de l'injection de produits dans notre corps. Une précipitation malvenue qui ne manquera pas d'alimenter les théories complottistes et les logiques anti-vaccinales alors que cette vaccination, dans d'autres conditions, pourraient être une réponse ou un élément de réponse adapté. Une réalité bien sombre mais qui est aussi notre réalité régionale et globale. Un dernier mot pour dire que si l'épidémie rogne sur nos libertés elle a aussi bon dos pour interagir avec une loi de « sécurité globale » qui masque mal des réflexes autoritaires d'une logique centraliste poussée à son paroxysme.

Hervé GUERRERA



Dessin Vaton

contre les cancers multiplient, comme maintenant les technocrates du « Ministère de la Santé », les appels pour pratiquer les dépistages et reprendre des soins trop souvent brutalement interrompus par le choc pandémique. Toujours sur le site de l'observatoire régional de la Santé on peut lire : « Le nombre de bénéficiaires de sexe féminin âgées de 50 à 74 ans ayant eu au moins un remboursement de mammographie de dépistage du cancer du sein] a très fortement diminué dans la région en 2020 au cours du 1er confinement... ». Ou encore « le nombre de bénéficiaires de sexe féminin âgées de 10 à 14 ans ayant eu au moins un remboursement de vaccin contre le HPV a

## COUP DE SEVESO DU DÉPÔT DES ARÈNES... (suite de la p10)

### L'étude des dangers

L'étude de dangers a mis en évidence des risques potentiels d'incendie, d'explosion et de pollution. Elle étudie les atteintes et les **transferts** sur les populations civiles environnantes **des risques relevant d'activités logistiques et opérationnelles, strictement militaires**. Des investigations ont mis en évidence dans l'enceinte du dépôt des zones superficielles du sol, polluées par des hydrocarbures et des métaux lourds. Les **risques potentiels d'incendie, d'explosion et de pollution** concernent l'ensemble des réservoirs de stockage, les fosses de pompage et les vannes de l'installation ; il s'agit essentiellement des feux de nappe de liquides inflammables ou de combustibles, d'explosions de liquides inflammables et de fuites de liquides inflammables en dessous du sol.

### La problématique sanitaire liée aux nuisances causées aux riverains

Le premier bilan depuis l'année 2019 concernant la réactivation du dépôt militaire des essences des Arènes, classé Seveso seuil haut, peut être retracé après un retour d'expérience afin de cerner les problématiques sanitaire et environnementale, induites par sa remise en chantier de juin 2019 à juin 2021. **La première nuisance est liée à la qualité de l'air respiré**, déjà altérée par les rejets atmosphériques de l'incinérateur du quartier de Lagoubran, situé à un kilomètre. Cette nuisance olfactive sera aggravée par la quantité annuelle de liquides inflammables (environ 705 Kg) induite par le fonctionnement du dépôt de carburants des Arènes. Dans certains points d'émergence, des odeurs âcres ou pestilentielles obligent les riverains à se calfeutrer en fermant toutes les portes et les fenêtres. De plus, aucune mesure de sécurité n'est prévue par l'étude d'im-

pact pour se prémunir de la toxicité des vapeurs d'essence, susceptibles d'être inhalées par des populations sensibles et de pénétrer dans les organismes et les maisons des quartiers riverains. **La deuxième nuisance est sonore**, occasionnée notamment par les rotations des camions, surtout pendant les deux ans de travaux de mise aux normes ainsi que par les pompes et la ventilation des galeries et des réservoirs en phase de fonctionnement. A titre d'exemple, je décompte du lundi au vendredi entre 10 et 20 camions qui longent chaque



jour mon jardin.

En me projetant sur l'avenir, **je transpose la catastrophe survenue le 26 septembre 2019 à l'usine Lubrisol de Rouen au contexte de la réactivation du dépôt militaire de carburants des Arènes**. A cet égard, il suffit de se reporter aux effets à court et moyen termes de l'immense panache de fumée noire, causé par l'incendie de cette usine classée Seveso Seuil haut pour imaginer ce qui pourrait se produire prochainement dans les écoles et les quartiers environnants le parc toulonnais d'hydrocarbures des Arènes.

Dans les quartiers proches de l'Escailon, de Lagoubran et de Valbertrand, **la fumée noire** occasionnée par un éventuel incendie répandrait du monoxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO2), du sulfure d'hydrogène (H2S), des composés organiques volatils et soufrés, des gaz acides ainsi que des retombées de pluies, suie et goudrons. De plus, dans de tels accidents, **la vaporisation de liquides toxiques dans les organismes des riverains** se combinerait avec de possibles explosions, des températures élevées et de **potentielles interactions avec d'autres matériaux** comme ceux des cuves du site de l'installation du dépôt des Arènes. Les accidents prévisibles de transport routier de matières dangereuses d'origine pétrolière pour accéder à ce site occasionneront des difficultés considérables pour lutter contre les conséquences immédiates de telles catastrophes en raison du caractère aléatoire des premiers secours et du manque de disponibilité du matériel de dépollution immédiat.

Afin de fixer le cadre et les limites de mon article, je ne traite pas la question de l'opportunité, liée à des considérations sensibles de confidentialité et de nécessités opérationnelles du Ministère de la Défense. Je n'aborde pas les problématiques juridiques et financières que j'ai longuement exposées par ailleurs. Je me suis fixé une obligation de moyens, justifiée par mon **intérêt légitime à agir en tant que riverain proche**, directement impacté à cent mètres de distance par les risques, les nuisances et les dangers avérés de ce dépôt militaire d'hydrocarbures en cours de réactivation, à l'issue d'une procédure d'enquête publique viciée sur le fond.

**CHRISTIAN SAINT-LUC**  
Initiateur du collectif de défense des riverains du dépôt toulonnais d'hydrocarbures militaires des Arènes.

# François Alfonsi

DÉPUTÉ EUROPÉEN  
Groupe Verts/ALE



Élu en mai 2019 sur la liste d'Europe Écologie Les Verts, François ALFONSI représente la Corse à Bruxelles. Rattaché à la majorité du Président du Conseil Exécutif Gilles SIMEONI, il est le député de la Fédération Régions & Peuples Solidaires qui regroupe les partis autonomistes ou indépendantistes de l'hexagone. Il siège au sein du groupe « Verts-ALE » où il représente l'Alliance Libre Européenne, fédération de 44 partis nationalistes européens, dont certains sont à la tête de gouvernements de nations européennes (Écosse, Catalogne, Flandre, Pays Basque, Corse...).



**BILAN DES 18 MOIS**  
juillet 2019 - décembre 2020

<https://francois-alfonsi.com>

# Démocratie et droits des peuples



L'Union européenne, frappée de plein fouet par la crise sanitaire et économique du Covid-19, a spectaculairement évolué en construisant dans l'urgence sa réponse à cette crise. Elle est ainsi sortie d'une longue période de stagnation politique et institutionnelle, où le « chacun pour soi » était la règle et l'euro-scepticisme de plus en plus largement répandu au fond des urnes. Par la force des nécessités, elle a fait tomber de nombreux tabous qui l'empêchaient d'avancer. En marge de ces jeux politiques au sommet, le Parlement Européen est aussi le théâtre de nombreux combats pour la démocratie et les droits des peuples. En tant que député du groupe Alliance Libre Européenne, ces combats sont parmi mes priorités.

Le « Friendship basque »\* a été reformé, et les prisonniers politiques corsés ont entamé une démarche malheureusement interrompue car les mesures sanitaires n'ont pas permis de nouvelles manifestations à l'intérieur du Parlement.

L'actualité ALE, c'est aussi l'intergroupe des minorités qui est le lieu officiel où les parlementaires européens issus de « minorités nationales » se retrouvent. Ils ont pour première tâche de faire déboucher l'Initiative Citoyenne Européenne « Minority SafePack » déclenchée par la signature de 1,3 million de citoyens européens selon la procédure extrêmement contraignante fixée par le Traité de Lisbonne. En tant que député insulaire, je suis aussi beaucoup investi auprès de l'autre grand intergroupe Searica (Seas, Rivers, Islands and Coastal Areas), dont je suis le vice-Président en charge des îles.

**Le groupe Alliance Libre Européenne** était au départ fort de huit élus : trois en Écosse, une au Pays de Galles, deux en Catalogne ; une russophone de Lettonie, et un Corse donc. Mais au 31 décembre 2019, le Brexit l'a amputé de la moitié de ses membres. Cependant, l'actualité ALE a été particulièrement chargée : Catalogne bien sûr, mais aussi Kurdistan, et, désormais Nagorno Karabakh, appellent une mobilisation constante.

**Enfin, l'activité politique d'un parlementaire européen** se fait aussi « hors les murs », avec les moyens qui lui sont donnés par son mandat. La mobilisation du Collectif « Pour Que Vivent Nos Langues » a pu voir le jour dès septembre 2019, au moment où se mettait en place à la rentrée scolaire la réforme Blanquer aux conséquences linguistiques pour

toutes les langues régionales de l'hexagone. Cette mobilisation, que j'ai menée avec Paul Molac, député breton à l'Assemblée Nationale, a aussi associé les parlementaires corsés du Palais Bourbon, Jean Félix Acquaviva, Michel Castellani et Paul-André Colombani, et désormais du Sénat avec Paul Parigi, récemment élu.

Elle a permis également de développer des échanges avec le Pays Basque pour envisager en Corse une filière d'enseignement par immersion sur le modèle des écoles ikastolas, de la maternelle à la terminale.

Et, bien sûr, la perte de son diplôme européen par la Réserve Naturelle de Scàndula ne pouvait me laisser indifférent, ayant été maire d'Osani durant presque 18 années. De nombreuses démarches ont été menées, en lien avec ma collègue eurodéputée des Verts Michèle Rivasi, pour obtenir la réattribution de ce diplôme à ce site parmi les plus emblématiques d'Europe et de Méditerranée en matière de biodiversité.

Le présent document vous propose de faire un point de ces différentes actions. • **François ALFONSI.**

\* Groupe de soutien aux prisonniers politiques basques et à la poursuite du processus de paix.



## I EN BREF

### I MES ATTRIBUTIONS

#### MEMBRE TITULAIRE

Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE)  
Commission du développement régional (REGI)

Commission des affaires constitutionnelles (AFCO) *suppléant*

#### DÉLÉGATIONS

Délégation à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE  
Délégation à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée  
Délégation pour les relations avec les pays du Machrek

#### MANDATS SPÉCIAUX

Vice-Président de l'Intergroupe Searica, en charge des îles  
Co-Président de l'Intergroupe pour les Minorités, communautés et langues traditionnelles

## I THÈMES ABORDÉS

Crise sanitaire  
Crise Catalane  
Commission des îles  
Friendship Basque  
Droits du peuple Kurde  
Minority SafePack Initiative  
NPLD diversité linguistique  
Nagorno Karabakh  
Pour Que Vivent Nos Langues  
Prisonniers politiques corsés  
Réattribution du Diplôme européen de Scàndula

## I MES PRIORITÉS D'ACTION

REGI : Un statut pour les îles.  
ITRE : Développement des énergies renouvelables.  
Autonomie énergétique pour les îles.  
AFCO : Dénoncer les errements espagnols en Catalogne. Ménager les intérêts de l'Écosse vis-à-vis du Brexit.

# Bien des verrous ont sauté suite à la crise sanitaire !



Chaque État séparément était incapable de surmonter seul la crise économique mondiale générée par la pandémie. Seule l'Europe dans son Union est en mesure de le faire.

budget de l'Union Européenne, une grande première dans l'Histoire de l'Europe.

- Sur ces 540 milliards, 100 milliards sont affectés au fonds SURE destiné à alimenter les caisses des États pour qu'ils puissent faire face aux mesures d'urgence sociale : chômage technique, fonds de solidarité, etc. Un tel engagement vers une « Europe sociale » est une première pour l'Europe.

- Mais ce premier ballon d'oxygène financier ne pouvait suffire pour faire face aux besoins immédiats.

Il faut aussi financer l'après-covid, là où les tissus économiques dévastés par la crise doivent être régénérés par de nouveaux investissements qui assureront la relance de l'économie. Il fallait créer les « coronabonds », ces obligations que l'Europe a souscrites à hauteur de 750 milliards d'euros avec la garantie de tous les États riches pour doter les plus en difficultés des moyens qu'ils ne pouvaient plus trouver seuls. Le verrou qui a sauté là est d'une importance politique considérable pour l'avenir de l'Europe.

Les États « frugaux », ceux qui refusaient toute mutualisation des capacités financières et économiques, ont perdu la partie. Au Parlement Européen, malgré les couloirs vidés par les mesures de lutte contre la pandémie, on sent que

**L'**installation du nouveau parlement européen s'est faite début juillet 2019 dans un climat morose pour l'Europe. Les résultats obtenus par les listes euro-sceptiques et populistes dans plusieurs pays membres avaient été élevés : la France avec le Rassemblement National (ex-FN) sorti en tête du scrutin, l'Italie avec la Lega, l'Espagne avec Vox, et aussi en Pologne, en Hongrie, et même en Allemagne.

De leur côté, chacun des « partis gouvernementaux » avançaient des projets européens au rabais, l'Europe étant ainsi ramenée à une dimension intergouvernementale entre les États, et non plus vécue comme une véritable Union démocratique des peuples.

ropéenne Ursula von der Leyen. Celle-ci déclarait : « L'Italie avait besoin d'aide au tout début (...) et il est juste que l'Europe dans son ensemble présente ses excuses à l'Italie. »

Sous son impulsion l'Europe a alors balayé ses *priori*, et, en quelques semaines, plusieurs tabous ont sauté. À chaque fois, notre groupe Verts-ALE au Parlement Européen a été très actif dans ces évolutions.

**Les blocages étaient de trois types :**  
- Un veto des États à tout emprunt européen, même dans le cadre de la capacité d'emprunt lié au budget européen, alors qu'il est un des mieux cotés par les agences de notation. Un emprunt de 540 milliards d'euros a été souscrit par le

l'institution européenne repart de l'avant.

Chaque État séparément était incapable de surmonter seul la crise économique mondiale générée par la pandémie. Seule l'Europe dans son Union est en mesure de le faire. La relance économique de l'Europe sera aussi une relance politique. •

## I CONTACTS

### BRUXELLES

02 97 34 13 88  
07 81 54 23 31  
bruno.leclainche@europarl.europa.eu

### AIACCIU

06 24 79 61 27  
mathieuceccaldi@aol.com

### BASTIA

06 33 28 62 95  
fabiana.giovannini@gmail.com

## I SUIVRE MON ACTUALITÉ

Facebook : @FrancoisAlfonsi  
Twitter : @F\_Alfonsi  
Youtube : chaîne Francois Alfonsi  
<https://francois-alfonsi.com>

## I ÎLES DE L'UNION EUROPÉENNE

# Un lobbying incessant pour un meilleur statut

La question des Îles est posée depuis que le Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE ; Traité de Lisbonne) est entré en vigueur en décembre 2009. Lors des deux précédentes mandatures (2009-2014 puis 2014-2019), son article 174 demandant « [d'accorder] une attention particulière [ ] aux régions qui souffrent de handicaps naturels et démographiques graves et permanents [ ] telles que les régions insulaires [...] », n'a pas fait l'objet d'une application favorable au profit des territoires insulaires, à l'exception de ceux situés à plus de mille kilomètres du continent européen, appelés « Régions Ultrapérimériques », les RUP.

Dans un premier temps, il a fallu remettre en place et consolider les outils du lobbying des régions insulaires. Deux outils sont essentiels :

- L'intergroupe Searica « Seas, Rivers, Islands and Coastal Areas » a été reformé en octobre 2019. Il regroupe les députés européens issus des territoires sensibles à ces thématiques, dont les députés insulaires. Son Président est un socialiste croate, j'en suis le vice-Président en charge des Îles.
- La Conférence des Régions Péri-



## ECONOMY AND THE ROLE OF THE REGIONS

16 October 2019, Palermo (Sicily, Italy)



phériques Maritimes (CRPM) : il regroupe les Exécutifs territoriaux concernés, et Gilles Simeoni en préside la Commission des Îles. Ces deux organismes agissent de façon complémentaire pour faire prendre en compte la question des Îles. Nous participons ainsi au colloque de la CRPM en novembre 2019 à Palerme auquel participent aussi Younous Omarjee, député réunionnais devenu le nouveau Président de la Commission du développement Régional du Parlement Européen, et Gilles Simeoni en qualité de Président de la Commission des Îles de la CRPM.

**Un travail parlementaire s'est alors engagé** dans la Commission REGI pour faire prendre en compte la di-

mension particulière des Îles dans un des Fonds mis en place par l'Europe, le Fonds pour une Transition Juste consacré à la Transition Écologique.

Puis le Covid-19 intervient. Les euro-députés insulaires regroupés dans Searica (un sicilien, un corse, un croate des Îles d'Istrie, trois maltais, une députée des Îles Baléares, deux chypriotes, un suédois de Finlande (Îles Åland) ainsi que Younous Omarjee) saisissent la Commission. Échange de courriers sur « l'impact dévastateur de la crise du Covid-19 sur les économies insulaires » débouchant une sur réunion officielle avec la Commission à travers son Commissaire en charge du plan de relance européen, Paolo Gentiloni qui apporte son soutien. •

## I LES GRANDES DATES

- **16/20 OCTOBRE 2019, À PALERME.** Colloque des Îles à l'initiative de la Conférence des Régions Périmériques et Maritimes.

- **11 DÉCEMBRE 2019.** L'intergroupe Searica, appuyé par 114 députés, est officiellement recréé pour la nouvelle mandature. Il se réunit le 15 décembre. François Alfonsi est élu vice-Président en charge des Îles.

- **AVRIL 2020.** Premier courrier co-signé par onze députés insulaires à Mme Von der Leyen, Présidente de la Commission Européenne, alertant : « nos régions sont à la fois plus fragiles et beaucoup plus impactées par la crise du Covid-19 [...] chaque territoire insulaire est sous la menace d'un effondrement économique général. »



- **6 JUILLET 2020.** Adoption en commission du développement régional d'un amendement au Just Transition Fund : « Allocations spécifiques pour les régions ultrapérimériques et insulaires : - 1 % du total des montants [...], représente une allocation spécifique pour les Îles, et 1 % représente une allocation spécifique pour les régions ultrapérimériques visées à l'article 349 du TFUE, allouées à l'État membre concerné. » C'est la première fois que les Îles sont ainsi placées au même rang que les RUP dans un document officiel. Le Parlement dans sa session plénière adopte l'amendement de la Commission REGI le 17/09/2020.



**23 JUILLET 2020.** Réponse de la Présidente Ursula Von der Leyen : « Je partage pleinement votre évaluation de l'impact asymétrique de l'épidémie Covid-19 (...) en raison de leur dépendance à l'égard du tourisme ainsi que des transports aériens et maritimes, l'économie de ces régions est touchée d'une manière sans précédent. »



**22 OCTOBRE 2020.** Réunion visio des onze députés insulaires avec le Commissaire Paolo Gentiloni en charge du plan de relance de 750 milliards mis en place par l'Union Européenne. Le

Commissaire « s'engage à cibler les zones particulièrement affectées par la crise dont les îles dans la définition des plans de relance qui seront négociés par la Commission avec chacun des États-membres ». Il apporte le soutien de la Commission à l'amendement « insulaire » adopté par le Parlement.



**9 NOVEMBRE 2020.** Courrier de Gilles Simeoni aux négociateurs français du Conseil s'appuyant sur une délibération unanime de l'Assemblée de Corse lors de sa session du 5 novembre pour qu'ils soutiennent l'amendement du Parlement.

**10 NOVEMBRE 2020.** Intervention de François Alfonsi en commission REGI lors d'une audition de la Commissaire au Développement Régional Elisa Ferreira. Dans sa réponse, celle-ci confirme l'appui de la Commission, « en espérant que le Conseil Européen (qui regroupe les gouvernements des États) appuiera aussi. »

L'intergroupe Searica regroupe les eurodéputés issus des territoires sensibles à ces thématiques, dont les députés insulaires. J'en suis le vice-président.

Paolo Gentiloni, Commissaire européen.

Gilles Simeoni et Younous Omarjee, président de la Commission du Développement régional du Parlement européen.

## I PROCHAINE ÉTAPE

Tenue des « trilogues » entre le Parlement, la Commission et le Conseil qui doivent valider un règlement définitif pour ce Fonds de Transition Énergétique. La réponse est attendue fin décembre 2020. Objectif : généraliser la prise en compte des îles dans les politiques européennes. •



## LE COLLECTIF PATRIOTTI REÇU AU PARLEMENT EUROPÉEN

Sur mon invitation, une délégation du Collectif Patrioti a été reçue au Parlement européen le 21 janvier 2020. Patrioti est constitué d'anciens prisonniers politiques qui, bien qu'ayant effectué leur peine, continuent d'être harcelés par le système judiciaire français, contre toute législation européenne ou internationale sur les droits de l'homme.

Depuis le mois de juin 2014, le FLNC a mis fin à la lutte armée en Corse, mais des militants restent emprisonnés ou poursuivis. Des dizaines d'autres restent sous surveillance totalement abusive et l'État français se fait le spécialiste de mesures injustes, comme l'inscription systématique à des fichiers de surveillance, comme le Finiada (interdiction de détention d'armes, y compris de chasse), le Fnaeg (fichier des empreintes ADN), le Fijait (contrôle judiciaire selon les

mêmes critères que les terroristes islamistes). Ils sont également victimes d'amendes exorbitantes qui conduisent à des saisies sur comptes, les empêchant de créer ou développer leur entreprise, d'hériter d'un bien familial, de soutenir leur famille, ou simplement d'avoir une vie normale. Ainsi, Jean Philippe Antolini, Olivier Sauli, Patrice Murati, Félix Benedetti du Collectif Patrioti ont pu exposer cette situation et rencontrer plusieurs eurodéputés comme Tonì Comin (Junts pel si), Diana Riba (ERC, épouse de Raül Romeva emprisonné à Madrid), Parnando Barrera (Bildu) et Tajana Zdanoka, députée ALE vice-présidente de la Commission des Pétitions au Parlement européen. Des pistes de travail ont été évoquées, notamment celle d'une saison de la Commission des Pétitions avec le soutien de sa vice-présidente. •

## I CATALOGNE

# Bras de fer au Parlement Européen



**L**e 19 décembre 2019, l'entrée au Parlement Européen des catalans Carles Puigdemont et Toni Comin, tous deux poursuivis par l'administration judiciaire espagnole, enfin munis de leurs badges de députés européens, a été un moment très fort. La Cour de Justice de l'Union Européenne, en imposant à la Présidence du Parlement Européen le respect de leur immunité parlementaire, a donné raison à ceux qui vivaient leur exil en liberté en Belgique, mais qui avaient été interdits d'entrer à Strasbourg, sur le territoire français en juillet 2019, quand le nouveau Parlement a été installé. Par contre, Oriol Junqueras, est resté emprisonné en Espagne, alors que ce jugement lui avait donné

les mêmes droits. Dans les traversées du Parlement Européen, la tension est permanente entre les élus qui soutiennent les indépendantistes catalans, et la plupart des députés espagnols qui défendent mordicus les vues de la justice espagnole. •



## I LES GRANDES DATES

**2 JUILLET 2019.** Installation du Parlement Européen à Strasbourg. 10.000 catalans sont devant les portes pour défendre les droits de leurs élus empêchés par les autorités françaises de pénétrer au Parlement sous peine d'être extradés sur le champ en Espagne, et donc de se retrouver incarcérés avec Oriol Junqueras, détenu à Madrid dans le cadre de la procédure pour « rébellion et sédition ». Seule Diana Riba pourra gagner son siège au Parlement qui, pour la première fois de son Histoire, ne siège pas au complet.

**18 SEPTEMBRE 2019.** Rencontre avec Carles Puigdemont dans son exil de Belgique, accompagné par Romain Colonna, élu à l'Assemblée de Corse.

**19 DÉCEMBRE 2019.** Décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Entrée au Parlement européen des élus catalans vivant en exil.

**23 JANVIER 2020.** 9 euro-députés des groupes Verts-ALE et GUE rendent visite aux prisonniers politiques catalans en prison : François Alfonsi, Michèle Rivasi, Benoît Biteau, Leïla Chaïbi, Clare Daly, Mick Wallace, Kateřina Konečná, Parnando Barrena, et l'ex-députée de Galice Ana Miranda.

**FIN JANVIER 2020.** Entrée au Parlement de la 3e députée catalane, Clara Ponsati.

**OCTOBRE 2020.** Malgré la crise sanitaire qui paralyse notre action au sein du Parlement, les témoignages de solidarité continuent.

## LE FRIENSHIP BASQUE

**A**vec Parnando Barrena, député basque, il a été reconstitué le Frienship Basque qui depuis plusieurs mandatures multiplie les réunions afin de favoriser une solution politique en Euskadi après l'abandon de la lutte armée par ETA. Son rôle avait été important, notamment après la conférence d'Aiete en 2011 qui avait initié la fin de la lutte armée, pour faire cesser la stratégie « d'illégalisation » des formations politiques issues de la gauche indépendantiste au prétexte de liens avec ETA. Dans une actualité mobilisée par l'actualité catalane, et en raison de la paralysie du Parlement Européen générée par la crise sanitaire, la question basque est restée au second plan durant cette période. Mais les liens noués restent forts et le besoin de continuer à peser pour la poursuite du processus de paix reste une priorité. •

## I PROCHAINE ÉTAPE

Les autorités espagnoles ont demandé la levée de l'immunité parlementaire des députés catalans poursuivis par l'Espagne. La Commission des Affaires Juridiques du Parlement Européen doit rendre son rapport, et ce rapport sera ensuite voté en séance plénière. Ce débat sera un enjeu majeur des prochains mois. •



## Rétablir le Diplôme européen de la réserve



*tion de la réserve] et que la situation, particulièrement la pression touristique, avait empiré.»*

Concerné à un double titre, en tant que député européen et en tant que maire de la commune d'Osani, de 2002 à 2020, sur les côtes de laquelle se situe la réserve maritime, j'ai saisi le Secrétariat de la Convention de Berne et obtenu une première réponse ouvrant la porte à une réattribution du diplôme européen sur la base d'un rapport «sur les progrès réalisés» à réaliser par le gestionnaire de la réserve, le Parc Naturel Régional de Corse.

Depuis, la Collectivité de Corse a délibéré le 29 juillet 2020 sur le processus d'agrandissement de la réserve, une des mesures attendues avec impatience par les experts du Conseil de l'Europe, tandis qu'une concertation a démarré avec le services de l'État pour arriver à modifier le règlement de la réserve, vieux de quarante années désormais, afin de limiter définitivement les atteintes constatées sur la faune et la flore protégées.

Dernière démarche en date : une réunion tenue à mon initiative et à celle de ma collègue du groupe Verts-ALE Michèle Rivasi avec la Secrétaire d'État à la biodiversité, au Ministère de l'Environnement, Mme Béragère Abba\* le 17 novembre dernier. •

### I \* LES PROBLÈMES SOULEVÉS

Fréquentation non maîtrisée, particulièrement pour les visites par navires de passagers, dégradation de l'état de l'herbier de posidonie sous l'effet des mouillages, déclin observé de la dynamique de reproduction du balbuzard... ces difficultés se situent dans le périmètre de la réserve actuelle.

Elles sont dus pour l'essentiel à des réalités qui n'étaient pas connues en 1975 au moment de la création de la Réserve :

- Développement de la plaisance et impact des ancrages dans les herbiers de posidonie ; le décret modifié doit interdire le mouillage dans la réserve.
  - Démultiplication des navires à passagers, depuis l'émergence d'une flotte de navires 12 passagers rapides au tournant des années 2010, créant de nouvelles conditions de dérangement dans la réserve. Il faut se donner les moyens de réguler cette activité.
  - Émergence de nouveaux modes de fréquentation et de plaisance : jets-ski, engins tractés, drones aériens et désormais sous-marins, propulseurs sous-marins, dont il faut exclure la présence dans la réserve.
- C'est sur cette base que nous avons rencontré la ministre avec Michèle Rivasi. •

### I LES GRANDES DATES

**20 MARS 2020.** Décision du Comité des Experts décidant de retirer le diplôme européen à la réserve de Scândula.

**6 MAI 2020.** Lettre ouverte à M. Krzysztof Zyman, secrétaire de la Convention de Berne en charge de la gestion de ce diplôme : « *Que se passera-t-il demain une fois la pression salulaire de ce diplôme disparue ? La réputation touristique de la réserve n'en sera pas affaiblie (...)* par contre le milieu naturel exceptionnel et fragile qu'elle abrite aura vite fait de "passer aux oubliettes". »

**29 MAI 2020.** Réponse du Conseil de l'Europe, prêt à « *évaluer à nouveau cette demande* » de réattribution du diplôme européen.

**20 JUILLET 2020.** Participation à la réunion du Comité Consultatif de la réserve, saisi d'un rapport du Conseil Scientifique qui montre le chemin à suivre.

**22 JUILLET 2020.** Saisine de l'État par courrier au Directeur Régional de l'Environnement :

« *les problèmes soulevés par le secrétariat de la Convention de Berne du Conseil de l'Europe concernent directement l'État puisque c'est dans le périmètre de la réserve actuelle que sont générées l'essentiel des observations qui ont conduit à l'avis négatif du Comité des experts.* »

**29 JUILLET 2020.** Délibération de la Collectivité de Corse « *approuvant le processus de création d'une réserve naturelle sur la façade maritime nord occidentale de la Corse.* »

**17 NOVEMBRE 2020.** Réunion entre François Alfonsi, Michèle Rivasi et la Secrétaire d'État à la Biodiversité Béragère Abba.\*

**4 DÉCEMBRE 2020.** Le retrait du Diplôme Européen est confirmé.

### I PROCHAINE ÉTAPE

La décision de retrait s'accompagne d'une demande de « *prendre en considération les nouvelles informations transmises en vue de renouveler le Diplôme Européen en cas de preuves suffisantes d'amélioration.* » Une porte est ouverte. Aux « *autorités responsables* » (État, Office de l'Environnement, Parc Naturel Régional de la Corse) d'agir ! •

◀ Avec Mme Abba, Secrétaire d'État à la Biodiversité, et Michèle Rivasi.



## LE RÉSEAU POUR LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE (NPLD,

Network to Promote Language Diversity) est un réseau européen travaillant dans le domaine de la politique linguistique et de la planification des langues constitutionnelles, régionales ou des petits États. Il comprend institutions et gouvernements nationaux et régionaux, universités, associations, organismes divers dans le but de promouvoir la diversité linguistique en Europe.

Fondé en 2008 au Pays de Galles sous l'impulsion du Welsh Language Board, c'est un organisme de lobbying, d'échanges d'expériences, d'expertises indispensables à la promotion des langues. Il a été notamment un précieux soutien au travail de François Alfonsi pour l'élaboration du rapport qui porte son nom en faveur des langues minoritaires, adopté à une très large majorité le 11 septembre 2013 (546 pour, 26 contre, 29 abstentions). •



## I DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

# Pour que vivent nos langues !

Créé en 2019, il y a près de deux ans, sous mon impulsion et celle de Paul Molac, député breton à l'Assemblée Nationale, le Collectif Pour que Vivent Nos Langues rassemble l'ensemble des associations de défense des langues régionales en France et s'est constitué pour protester contre les conséquences linguistiques de la réforme Blanquer sur leur enseignement. Le Collectif a porté son message auprès du Ministère de l'Éducation Nationale et organisé notamment une manifestation à Paris, regroupant plus d'un millier de personnes venues de toutes les régions concernées : une première en France.

Aucune suite n'ayant été donnée par le Ministre Jean Michel Blanquer, le Collectif s'est alors tourné vers le Président de la République et a remis un courrier à l'Élysée le 18 juin 2020 avec le soutien de 105 parlementaires, députés à l'Assemblée Nationale. •

**I POUR JOINDRE LE COLLECTIF** Facebook: @PourQueViventNosLangues  
**I POUR SIGNER LA PÉTITION "POUR QUE VIVENT NOS LANGUES"**  
<http://chnng.it/mrkSySB2L4>



## Pour que vivent nos langues

### I LES GRANDES DATES

- 12 SEPTEMBRE 2019.** Le Collectif Pour Que Vivent Nos Langues se constitue dans les locaux du Parlement européen à Paris. Il compte 34 associations en Alsace-Moselle, Bretagne, Catalogne, Corse, Flandre, Occitanie-Pays d'Oc, Pays Basque, Savoie.
- NOVEMBRE 2019.** Le Collectif lance une pétition pour protester contre la réforme Blanquer, signée à cette heure par plus de 16.500 personnes.
- 30 NOVEMBRE 2019.** Rassemblement de plus d'un millier de personnes à Paris. Remise d'une lettre au Ministre Jean Michel Blanquer.
- 18 JUIN 2020.** Le Collectif remet à l'Élysée une lettre destinée au Président de la République avec le soutien de plus d'une centaine de parlementaires droite, gauche, régionalistes ou écologistes.
- 26 AOÛT 2020.** L'Élysée répond et demande au Ministre Jean Michel Blanquer de recevoir le Collectif.



## I KURDISH FRIENDSHIP

# Solidarité Kurdistan

La bataille de Kobané, ville kurde de Syrie frontalière de la Turquie, a duré presque six mois, de septembre 2014 à janvier 2015. Les forces armées kurdes de Syrie défendent leur ville contre les assauts de l'état islamiste alors à son apogée. De l'autre côté de la frontière turque, on peut suivre les combats à la jumelle, depuis les barrières érigées par l'armée turque qui empêche les Kurdes d'acheminer les armes, les vivres et les renforts nécessaires pour aider la résistance des combattants. Mais les troupes kurdes, pourtant deux fois moins nombreuses, réussissent à chasser les assaillants de Daech, dont la défaite à Kobané a été le début de la fin pour l'État islamiste finalement écrasé par la coalition internationale trois ans plus tard.

**La bataille de Kobané** préfigurait toutes les réalités politiques d'aujourd'hui au Proche Orient. Les journalistes du monde entier diffusent les images des combats ainsi que celles des soldats turcs affairés à empêcher tout renfort aux Kurdes et œuvrant ouvertement à la victoire de l'État islamiste. Les troupes kurdes sont formées aussi bien de combattants que de combattantes, dont leur cheffe

d'état-major, Narine Afrin, ce qui met les islamistes en rage, et ce qui en fera une héroïne aux yeux de ses compatriotes. En janvier, la victoire des Kurdes est totale. Ils ont montré à quel point leur rôle était fondamental pour un avenir de paix et de démocratie au Proche Orient, pour la protection des minorités et pour promouvoir une image nouvelle des femmes musulmanes, à contre-courant de ce qui a cours dans le reste du monde arabe.

De son côté, Erdogan a montré la réalité de ses intentions. Trois ans après, en 2018, il a envahi la partie la plus à l'ouest du Rojava, à Afrin, et a enrôlé les forces restantes de la mouvance islamiste. Il en fera par la suite des mercenaires à sa solde aussi bien contre les Kurdes qu'en Lybie ou au Nagorno-Karabakh. En 2019, Donald Trump retire le « bouclier aérien » qui protégeait le reste du territoire des Kurdes de Syrie. Erdogan envahit alors une partie de la zone centrale du Rojava kurde, pourtant situé en territoire syrien. Actuellement, il poursuit le déploiement de son armée dans le Kurdistan irakien. Dès septembre 2019, au Parlement Européen, est créé le « Kurdish Friendship ».

### 12 AU 14 SEPTEMBRE 2020.

Une délégation corse se rend au Pays Basque pour s'imprégner des expériences en matière d'enseignement associatif immersif avec la volonté de lancer la même expérience en Corse.



### 10 OCTOBRE 2020.

70 rassemblements simultanés sont organisés devant tous les Rectorats et/ou Préfectures, en Alsace, Catalogne, Corse, Occitanie, Pays Basque, Savoie... À Bayonne notamment 2000 personnes sont dans la rue.

## I PROCHAINE ÉTAPE

Obtenir la réunion au Ministère de l'Éducation Nationale promise par l'Élysée. Maintenir la pression médiatique, dès l'instant que la période de confinement sera terminée. •



Meeting d'Ankara.

## I LES GRANDES DATES

- **23 FÉVRIER 2020.** Participation au meeting du HDP à Ankara avec la présidente de l'ALE, Lorena Lopez de Lacalle.
- **4 MARS 2020.** Intervention en séance plénière du Parlement pour dénoncer la situation au Rojava.
- **14 SEPTEMBRE 2020.** Intervention au Parlement européen sur l'escalade de la Turquie en Méditerranée orientale.
- **19 SEPTEMBRE 2020.** L'ONU publie un rapport dénonçant les exactions et les atteintes aux droits de l'Homme de la Turquie et de ses alliés contre le peuple kurde. Le Friendship kurde relaie ces dénonciations au sein du Parlement européen.
- **11 DÉCEMBRE 2019.** Première conférence sur la situation au Kurdistan turc. 250 participants.
- **21 JANVIER 2020.** Conférence de presse à Strasbourg en soutien au député Salahattin Demirtas, leader politique du parti kurde HDP, réélu député en 2015 puis incarcéré en 2016.
- **6 FÉVRIER 2020.** Nouvelle conférence pour dénoncer l'invasion du Rojava par l'armée turque et ses mercenaires islamistes, ainsi que les atrocités commises contre la population civile. 250 personnes y assistent.
- **I PROCHAINE ÉTAPE**  
Obtenir du Ministère de l'Éducation Nationale l'abolition des conséquences de la réforme pour les langues régionales dès la rentrée 2021. Pour la Corse, lancement d'une filière par immersion sur l'exemple des écoles en langue basque. •

## I MINORITY SAFEPACK INITIATIVE



# Initiative Citoyenne pour la défense des minorités

Le Minority SafePack Initiative est l'une des rares ICE ayant été validées par la Cour Européenne de Justice le 24 septembre 2019. 1,32 million de citoyens de l'Union, ont réussi le tour de force de mettre à l'agenda du débat européen la question des droits des minorités, notamment au niveau culturel et linguistique. La démarche a été lancée par l'ONG Union Fédérale des Nationalités Européennes basée en Allemagne, et relayée par de nombreuses associations ainsi que par des partis politiques, comme l'Alliance Libre Européenne.

Obligée désormais de s'en saisir, la Commission est appelée à apporter une réponse sous la forme d'une proposition législative. Le dossier est actuellement instruit par la Commission Culture, la Commission des Pétitions et la Commission des Libertés du Parlement européen qui ont procédé à une audition des porteurs de la pétition, mais aussi d'experts désignés par elles, comme l'UNESCO ou le Conseil de l'Europe.

L'ICE contient plusieurs priorités concernant l'éducation, la culture, le respect de la diversité linguistique, la prise en considération de la plus-value apportée par la diversité culturelle et la défense des

Dans l'Union Européenne, au moins 50 Millions de personnes appartiennent à une minorité nationale ou à une communauté linguistique dite minoritaire.



minorités au niveau économique, social, régional, la lutte contre les discriminations, l'accès des langues et cultures minoritaires à l'audio-visuel et à internet, la prise en compte par les Etats membres des droits de leurs minorités ou encore une série de modification des règlements de l'Union pour que les différents fonds européens puissent soutenir davantage les échanges transfrontaliers et la diversité culturelle et linguistique.

Le débat sera porté au sein du Parlement européen sous la forme d'une Résolution pour appuyer la demande citoyenne de proposition législative. C'est donc un travail intense de lobbying qui est actuellement mené notamment par le

groupe Verts/ALE pour obtenir l'appui des différents groupes du Parlement. Car la résistance des Etats portés par une vision jacobine de l'Europe, s'organise aussi pour barrer la route. •

### I QU'EST-CE QU'UNE INITIATIVE CITOYENNE

**EUROPEENNE ?** L'ICE est un des éléments novateurs du Traité de Lisbonne entré en vigueur en 2009. Rendue opérationnelle en 2012, elle permet aux citoyens européens de saisir la Commission Européenne sur toute question qu'ils souhaitent voir traitée ou défendue par les institutions européennes, à la condition expresse de réunir au moins un million de signatures dans un quart des Etats membres au minimum avec un seuil d'au moins 750 fois le nombre de députés européens de l'Etat membre concerné. •

### I LES GRANDES DATES

- **2013.** Lancement du projet d'ICE par la FUEN, Federal Union of European Nationalities. S'engage alors une bataille juridique sur son éligibilité.
- **2017.** La Cour de Justice de l'UE oblige la Commission à lancer la campagne de signatures.
- **24 SEPTEMBRE 2019.** La Cour de Justice de l'UE valide les 1,32 million de signatures.
- **10 JANVIER 2020.** La Commission européenne valide l'ICE Minority SafePack et saisit le Parlement européen.
- **15 OCTOBRE 2020.** Audition des experts par les Commissions de la Culture, des Pétitions et des Libertés du Parlement européen. Intervention à cette occasion de François Alfonsi.



### I PROCHAINE ÉTAPE

Débat en séance plénière du Parlement européen au mois de décembre avant, courant janvier 2021, la réponse que doit obligatoirement apporter la Commission européenne à l'ICE. •

## I NAGORNO-KARABAKH

# Soutien au peuple arménien de l'Artsakh



## LES GRANDES DATES

**27 SEPTEMBRE 2020.** L'armée azérie lance son offensive contre les forces arméniennes rompant le cessez-le-feu en vigueur depuis 1994.

**7 OCTOBRE 2020.** Intervention lors d'une grande manifestation de la diaspora arménienne à Bruxelles. Dans la foulée, l'ALE, avec Arminé Aleksanian, vice-ministre des affaires étrangères du gouvernement du Nagorno-Karabakh, lance un appel à la solidarité internationale.

**12 NOVEMBRE 2020.** Lettre à Josep Borrell, Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères, pour demander à l'Europe de « dénoncer l'agresseur dans cette relance du conflit, l'Azerbaïdjan », « de condamner l'ingérence de la Turquie, (...) le souvenir du génocide arménien de 1915 ne peut être oublié », « de lancer une opération humanitaire au profit des populations » et « d'engager la reconnaissance de la République d'Artsakh comme nation indépendante. »

**12 DÉCEMBRE 2020.** Lancement du Groupe d'Amitié et de Solidarité avec le Nagorno-Karabakh au sein du Parlement Européen.

## I PROCHAINE ÉTAPE

Maintenir la pression médiatique pour empêcher l'annexion de la République d'Artsakh par l'Azerbaïdjan. •

de mercenaires islamistes depuis la Syrie, ont lancé l'assaut et remporté la bataille jusqu'à ce que l'armée russe s'interpose autour de l'espace vital des Arméniens d'Artsakh, et pour maintenir le « corridor » qui les relie à l'État arménien.

Dans l'urgence de la guerre, plusieurs députés européens se sont regroupés pour interpeller le Haut Représentant de l'Union Européenne aux Affaires Extérieures. Puis, une fois l'armistice signée après la défaite arménienne le 9 Novembre 2020, ils décident de constituer le « groupe d'amitié et de solidarité avec le Nagorno-Karabakh ». Ses co-fondateurs sont moi-même, Peter Von Dalen (Inéerlandais, groupe PPE) et Sylvie Guillaume (socialiste). •

**L**e PDA (Parti Démocratique d'Artsakh) est membre de l'Alliance Libre Européenne depuis le Congrès d'Aiacci en mars 2015. Ses leaders font partie du gouvernement de la petite République d'Artsakh créée à la suite de l'effondrement de l'Union Soviétique par un referendum démocratique d'autodétermination tenu en 1991.

Mais la situation de « conflit armé » entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie pour le contrôle de ce territoire montagneux de « l'au-delà des monts » peuplé d'Arméniens a généré en une nouvelle guerre le 27 septembre 2020.

Les forces armées azéries, plus nombreuses et plus puissantes, armées grâce aux revenus du pétrole de Bakou, soutenues par la Turquie d'Erdogan et renforcées par l'envoi

## INTERVENTION DE FRANÇOIS ALFONSI DEVANT LES COMMISSIONS DU PARLEMENT LE 15 OCTOBRE 2020

« Le fait que l'ICE Minority SafePack arrive devant le Parlement européen avec le soutien de plus d'un million de signataires est la preuve que la question des minorités, de la reconnaissance de leurs droits politiques et culturels, est encore une question d'actualité en Europe. Je peux témoigner en tant que Corse faisant partie d'un peuple qui a contribué à l'Histoire de l'Europe et qui doit encore se battre pour être pleinement intégré à égalité de droits et de devoirs au futur de l'Europe. L'Histoire des États issus des grandes guerres du siècle dernier explique que de nombreuses minorités nationales et linguistiques doivent encore, trop souvent, lutter pour faire valoir démocratiquement les droits

collectifs de leurs citoyens. En apportant une réponse constructive, ouverte et généreuse aux demandes de ces citoyens, l'Union Européenne contribuera au dépassement des conflits hérités du passé. Elle contribuera ainsi à préparer un avenir meilleur pour des dizaines de millions d'Européens. Le Parlement européen par le débat qu'il tiendra doit faire sa part, et aussi, je l'espère, par la résolution qu'il votera. Je voudrais demander à Madame Joureva, commissaire en charge du dossier, que la Commission prenne conscience que cette question des minorités est cruciale, et que la Commission doit porter la plus grande attention à cette initiative de plus d'un million de ses citoyens. » •

collectifs de leurs citoyens. En apportant une réponse constructive, ouverte et généreuse aux demandes de ces citoyens, l'Union Européenne contribuera au dépassement des conflits hérités du passé. Elle contribuera ainsi à préparer un avenir meilleur pour des dizaines de millions d'Européens. Le Parlement européen par le débat qu'il tiendra doit faire sa part, et aussi, je l'espère, par la résolution qu'il votera. Je voudrais demander à Madame Joureva, commissaire en charge du dossier, que la Commission prenne conscience que cette question des minorités est cruciale, et que la Commission doit porter la plus grande attention à cette initiative de plus d'un million de ses citoyens. » •



Visite de Carme Forcadell à la prison pour femmes de Alcalá-Meco, avec Ana Miranda, députée galicienne (janvier 2020).



Séminaire de travail à Vizzavona avec mon staff (août 2019).



Entrée du groupe Verts-ALE au Parlement européen.



À l'Assemblée Nationale à Paris, avec deux de mes assistants, Bruno Le Clainche et Claire Gago-Chidaïne.

## I ET AUSSI...

Réunion Pour Que Vivent Nos Langues à Paris (novembre 2020).



Journées d'été des Verts (août 2019).



Visite de l'École européenne de Bastia (octobre 2019).



Congrès Régions & Peuples Solidaires en Bretagne (août 2020).



En réunion du groupe Verts-ALE (juillet 2019).



Conférence de soutien au peuple kurde (janvier 2020).



Rencontre à Barcelone avec le Président Quim Torra d'une délégation du groupe Verts-ALE (janvier 2020).



Protestation contre les coupes budgétaires pour les îles, avec Younous Omarjee, Président de la Commission du Développement Régional (octobre 2020).

Venue de Greta Thunberg au Parlement, pour défendre le climat (mars 2020).



Conférence de presse à Aiacciu avec Michèle Rivasi (mars 2020).



Soutien au peuple Ouïghour opprimé par la Chine (octobre 2020).



## LE PROJET CONTROVERSÉ « OPEN SKY » À VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS : SUITE ET PROBABLEMENT FIN

**Petit rappel :** en 2017, nous avions évoqué la multiplication dans les Alpes-Maritimes de centres commerciaux démesurés et notamment le projet OPEN SKY, à Valbonne, en limite d'Antibes et de Vallauris, avec un « nouveau concept » qui se voulait innovant : sur 40 hectares étaient prévus 150 000 m<sup>2</sup> de constructions, surfaces commerciales, hôtel, parkings, bureaux, avec un lac et des espaces arborés. Ce projet initié par le sénateur-maire (PS) de Valbonne (liste PS, EELV, apparentés et sans étiquette), repris par la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis (majoritairement à droite) puis de nouveau confié à la commune, avait soulevé une vive contestation de la part des habitants et des travailleurs de la technopole, déjà quotidiennement affectés par les problèmes d'engorgement du réseau routier et attentifs à la préservation de l'une des caractéristiques de Sophia Antipolis : ses espaces verts. Il avait aussi suscité les critiques de la part de certains maires comme celui de Cannes, soucieux de préserver les petits commerces. Le sénateur maire de Valbonne qui avait été à l'origine de ces projets avant de céder sa place à la mairie à un adjoint (non cumul des mandats et/ou volonté de mieux se consacrer aux projets de développement sophilopolitains) pour devenir simple conseiller municipal avait décidé de se représenter aux municipales de 2020 comme il l'avait, semble-t-il, prévu dès sa démission. Son adjoint devenu maire avait alors décidé de se présenter également ; il expliquait que le projet Open Sky pour lequel il avait voté à l'époque était désormais dépassé mais qu'il était juridiquement impossible de l'empêcher ; tout au plus pouvait-on négocier une diminution de la surface commerciale.

Une troisième liste directement issue des associations opposées à Open Sky

s'est alors constituée et a fondé son programme sur l'arrêt du projet ; les associations étaient persuadées de pouvoir le stopper.

A l'issue du second tour des municipales où les trois listes s'étaient maintenues, c'est cette liste écologiste / citoyenne qui a été élue.

### Retour à la « normale » ?

Or, ces derniers jours, on apprend que le projet ne pourra pas être contesté : tous les recours ont été purgés et aucun accord financier (indemnisation) n'a pu être obtenu avec le promoteur immobilier pour qu'il renonce à son projet ; l'adjoint aux finances, qui était l'ancien président de l'une des associations annonce sa démission ; par articles du journal Nice-Matin interposés, on assiste à des règlements de compte entre le maire qui assure ne pas avoir d'autre solution et l'ex adjoint aux finances, qui reproche au maire d'avoir cédé trop facilement et d'avoir voulu reprendre la gestion de la zone d'activité au lieu d'en laisser la responsabilité à la communauté d'agglomération. Un point positif non négligeable, le projet qui verra le jour sera plus modeste que prévu initialement, comportera moins de surfaces commerciales et ne concernera qu'une zone de friche industrielle, épargnant la forêt voisine.

Cette situation rappelle celle de la commune voisine de Biot où une liste citoyenne issue des associations qui s'opposaient à un grand projet immobilier au coeur du vieux village (parking Vinci payant, hôtel, etc...) avait été élue en 2014.

Le contre-projet (un parking plus modeste et la gratuité pour les usagers) avait abouti après dédommagement de Vinci qui en avait été évincé et s'avère globalement réussi.

Mais la cohésion de la liste citoyenne avait été mise à mal dès lors que d'autres sujets avaient été abordés (décisions ou absence de décisions prises de façon parfois peu transparente par la maire et quelques adjoints et/ou mal comprises par les habitants) ; il en était résulté plusieurs démissions parmi les membres du conseil municipal et un échec aux municipales de 2020 où l'ancien maire de droite, battu en 2014, a été réélu.

### Associatifs et politique

Ces deux exemples conduisent à s'interroger sur les limites de l'engagement en politique d'associatifs, le plus souvent portés par un combat bien précis mais qui, une fois élus, se heurtent aux dures réalités du monde politique et à la nécessité de diriger une commune dans toute la diversité de ses attributions.

Dans le cas de Biot, en 2014, l'équipe citoyenne avait pourtant élaboré, bien avant les élections et dans le cadre de réunions ouvertes aux sympathisants, un programme complet qui semblait emporter l'adhésion de tous les membres de la liste «de droite, de gauche ou sans étiquette» et avoir tout pour réussir ; mais lorsqu'on veut passer de la théorie à la pratique, les divergences surgissent vite (exemple : des logements sociaux, oui mais des immeubles de deux étages dans une zone agricole et pavillonnaire, non).

Concernant Valbonne Sophia Antipolis, il faut donc espérer que l'équipe citoyenne en place parvienne à se relever de cet échec cuisant concernant Open Sky et qu'elle retrouve la cohésion et l'entente nécessaires pour gérer au mieux la commune.

Sylviane FRANZETTI

## A PROPOS DES

## LES ACCENTS...

La proposition de loi visant à promouvoir la France des accents fait réagir certains d'entre nous ; ce serait l'arbre qui cache la forêt car, pendant ce temps, nos langues régionales meurent.

*La proposition de loi entend promouvoir, selon son exposé des motifs, la diversité de prononciation de la langue française, en prohibant les discriminations par l'accent ("glottophobie") que l'on constate actuellement dans les fonctions impliquant, tout particulièrement, une expression publique. Elle fait de l'accent une des causes de discriminations sanctionnées par la loi, aux côtés des 22 critères existants (origine, sexe, situation de famille, handicap, opinions politiques, patronyme...).*

Certes, son objectif n'est pas de promouvoir ni de défendre les langues régionales. Mais, à mon sens, la discrimination envers les accents dépasse ce cadre : quand un habitant de ce que l'on appelle "les quartiers" (raccourci pour évoquer les banlieues populaires - évidemment, ça ne concerne pas le « quartier » du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris) postule à certains emplois, il est souvent discriminé. Nous sommes tous plus ou moins méprisants ou soupçonneux envers certains accents, hélas.

Lorsque j'entends un accent de la « moitié-sud » de l'hexagone ou de Corse, j'ai tendance à me sentir plus en confiance que lorsque la personne a l'accent du Nord ou de Paris, ou des banlieues ; en cela, je préfère entendre Castex que son prédécesseur même s'ils disent les mêmes balivernes.

Et je reconnais que c'est une forme de racisme qui vient de loin ; quand j'étais enfant, autour de moi, je sentais bien que ma famille aurait souhaité que je m'exprime sans accent, un accent étant considéré comme un obstacle à l'intégration, notamment dans la vie professionnelle. Quand je prononçais "briquetterie" au lieu de "bricterie", on me reprenait (idem pour "lé" au lieu de "lait", "peuneus" au lieu de "pneus").

Pourquoi, ce racisme anti accents ? Dans le cas des accents régionaux, c'est parce que l'on pense à la France rurale ou ouvrière ; pour l'accent des "quartiers", c'est

parce que ce sont des "pauvres" issus de l'immigration ; dans tous les cas, c'est parce qu'on veut nous obliger à considérer que le but suprême, c'est de faire disparaître son identité au profit d'une nouvelle, claquée sur "l'élite bourgeoise parisienne", celle qui remplit les ministères et qui devrait être "le modèle" de la République une et indivisible ! Dans tous les cas, le système jacobin a réussi à instiller ce racisme à travers tout le pays puisque d'une région à l'autre, chacun se moque de l'accent des autres. Combien de fois, des personnes qui n'ont pas mon accent (mais qui en ont parfois un, d'une autre région, plus prononcé que le mien), m'ont-elles reprise en imitant mon accent (tout en se dépêchant de dire - pour ne pas me vexer - que c'était agréable d'entendre l'accent chantant du midi).

Je note néanmoins que, depuis quelques années, certains préfets ou autres hauts fonctionnaires ont un accent du "sud" que l'ENA n'a pas réussi à gommer.

Mais, même avec une loi visant à lutter contre la discrimination, il faudra du temps avant d'empêcher un Breton de se moquer de l'accent d'un Occitan, un Occitan de se moquer de l'accent d'un Alsacien et il sera très difficile de contraindre un employeur à embaucher un cadre qui a l'accent des "quartiers".

Le simple fait que l'on en soit arrivé à ressentir la nécessité de légiférer sur un tel sujet témoigne des ravages du centralisme forcené qui, sans doute depuis l'avènement de la monarchie absolue, s'est acharné à dénigrer une grande majorité des peuples de France pour les obliger à se couler dans le même moule.

Cela concerne le monde du travail, bien sûr, mais aussi bien d'autres secteurs, comme les médias et le monde culturel, qui contribuent grandement à jeter le discrédit sur les accents: je prendrai pour exemple un téléfilm policier de 2018 récemment rediffusé sur une chaîne publique : il évoquait le scandale des enfants réunionnais arrachés à leur famille, dans les années 60 pour être adoptés par des familles de la Creuse (qui ne les ont pas toujours bien traités).

Tous les acteurs, y compris ceux qui jouaient le rôle d'« autochtones » creusoises, parlaient sans le moindre accent... Sauf une femme supposée faire partie de ces enfants devenus Creusoises malgré eux...qui s'exprimait avec un accent « des îles » prononcé ; pourtant, n'aurait-elle pas du avoir l'accent de la Creuse ? Les clichés ont de beaux jours devant eux !

Sylviane FRANZETTI

## LOI SUR LES ACCENTS, UN AUTRE POINT DE VUE

« Tant grotesca coma fumosa es l'operacion mediatica engimbrada per C. Euzet, desputat d'Eraut (LRM) ambé son projèct de lei sus leis accents e còtra la « discriminacion ». Se mete en evidéncia un fenomèn societau qu'existèt totjorn, es de constatar que s'es refortit a dicha que lei mesuras discriminatòrias còtra lei « lengas regionalas » son vengudas règla en esto domèni. D'efèct, es una causa de sancionar lei discriminacions per l'accent dins lo Còdi penau e lo Còdi dau trabalh. Mai la tòca d'aquela tubassiera es de refusar tot debat vertadier sus la question linguistica e de refortir la folclorizacion dei lengas de país des-

ceiissudas. Encar un òs de roigar per d'unes occitanistas tecles. Es pas lengüista e democrata cu vòu. Car es outra causa de donar ai lengas de França un estatut e un quadre legislatiu enterin que l'ensenhament public patisse d'a fons la reforma de J-M Blanquer e son equipa que participan activament a l'escantiment de l'ensenhament dei lengas istoricas. »

Occitanistas, meis amics, seria temps de sortir dei carrieras bòrnias e deis agantacolonadas dau poder.

Gerard TAUTIL  
(Extrait de CONTRATEMPS,  
un livre en cours oc/fr).

## UN NOVÈU MATERIAU PEDAGOGIQUE PÈR L'APRENTISSAGI DAU PROVENÇAU EN MITAN ESCOLARI

L'AELOC en partenariat emé l'ostau d'edicièn Edisud vèn de sortir la primera partida d'un materiau pedagogique novèu pèr l'aprentissagi dau provençau. Es estat conçut pèr Roland Boyer, dòutor ès letras, ancian conselher pedagogique de lenga e cultura regionala dins lo departament dei Bocas dau Ròse. L'obragi resulta d'anadas d'esperimentacièn dins lei classas mé l'equipa d'ensenhaires e de formators coordonada pèr l'autor. L'etapa atuala de la publicacièn visa lei grandei clas-

sas de l'escòla elementari, dau CE 2 au CM 2, e de la 6<sup>e</sup> dei colègis. Si compausa d'un libre dau mèstre e de fichas pèr l'escolan que pòdon èstre aisadament duplicadas. La tòca es de fondar l'apròcha de la lenga sus de situaciens de comunicacièn e de changis entre escolans, destraurant sus de sequèncis que sa pertinènci es estada longament esprovada. Lo libre dau mèstre provesisse una guidaça precisa à l'ensenhair a travès d'una metòda novatriça e rigorosa. L'apropriacièn progressiva deis elements de la lenga s'incarna dins de

dialògues e istòris en rapòrt mé l'univèrs de l'enfanci. L'orau e l'escrich s'apontèlon reciprocament e son estrechament ligats dins lo debanament de la demarcha. L'apròcha es completada pèr de situaciens que menon l'escolan a destraucar leis estructuras fondamentalas de la lenga e de lei metre en paralèle mé sa descubèrta d'aquelei dau francés prescrichas pèr lo programa d'estudi de la lenga. Lei tèstes son enregistrats e son accessibles a grati sus lo site de l'AELOC.

Aquela primera etapa dins la publicacièn d'aqueu materiau pedagogique va èstre sueivida d'un ensemble pèr l'escòla mairala, d'un autre pèr lei pichonei classas de l'elementari, e d'un tresième pèr l'utili-

sacièn de l'occitan coma lenga d'ensenhament à travès d'una larja mòstra de situaciens pedagogicas chausidas entre lei matematicas, l'istòri e la geografíe, lei scièncis, l'educacièn fisica, etc.

**Roland BOYER**

*Apprentissage du provençal  
Dau tèmps de l'Escòla.*

*Le livre du maître. Fiches pour l'élève.  
18 € lei dos, 9 € cadun.*

*De comandar sus lo site de l'AELOC,  
La boutique en ligne : [www.aeloc.fr](http://www.aeloc.fr)*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## AIX-EN-PROVENCE SORTIR DE LA LOGIQUE DE «L'ARAPÈDE»!

Condamnée à 8 mois de prison avec sursis et 3 ans d'inéligibilité la Maire d'Aix-en-Provence Maryse Joissains sera, si son nouveau pourvoi en cassation est rejeté, déchue de ses mandats d'ici quelques semaines.

C'est au terme de 8 ans d'une procédure à rallonge que ce jugement a été rendu. Qu'il y ait eu enrichissement personnel ou non les faits de détournement d'argent public, qui n'ont d'ailleurs jamais été contestés sur le fond, sont maintenant clairement établis.

Nous appelons donc le premier magistrat à en tirer, sans délai, toutes les conséquences ! Aix-en-Provence, qui traverse sur les plans économique, sanitaire, culturel, associatif, humain... une période des plus compliquées de son Histoire, n'a pas à subir un énième épisode de ce mauvais « soap opéra judiciaire » indigne de son festival, d'un « roman fleuve procédural » loin des Rougon Macquart. Cela n'a que trop duré !

La ville et son territoire ont maintenant besoin d'avancer dans le calme et la sérénité ! Ce serait tout à l'honneur de la Maire de l'accepter en renonçant à un pourvoi quelque part révélateur d'une élue accrochée à son mandat comme une « arapède » à son rocher.

Aix-en-Provence mérite mieux que ça : au nom de l'intérêt supérieur de la ville, Maryse Joissains, n'a plus d'autre choix que de tourner la page !

**Hervé GUERRERA**

Le 11/12/2020



**Òc per Provença - O pèr**

**Prouvenço Régionales 2021 ! Suivez-nous sur :**

@OuiLaProvence · <https://www.facebook.com/Oui.la.Provence/>

Accueil À propos Vidéos Plus ▾

J'aime déjà

Message

Q

...

## COMUNICAT DE PREMSA / COMMUNIQUE DE PRESSE

# OUVERTURE DE L'ÉCOLE BILINGUE NISSART-FRANÇAIS CALANDRETA POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2021

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une nouvelle école bilingue Nissart-Français Calandreta. Elle portera le nom du troubadour occitan Maurís Sgaravizzi (1942-2011), avec l'accord de son épouse Françoise Sgaravizzi. Cette école se situera à Nice et fera partie du réseau des écoles Calandretas (laïques et bilingues par immersion en occitan) : 64 écoles, 4 collèges et 1 lycée, soit 3937 élèves sur l'ensemble du territoire linguistique occitan. Pour Nice, ce sera un retour de cette école qui avait existé de 2002 à 2010 à Drap et Nice (voir photo en pièce jointe), elle sera également le 3ème site bilingue après « Les Orangers » (depuis 2013) et « Fouont Cauda » (depuis 2020), 108 élèves sur les 2 sites. L'école Calandreta développe une méthode de pédagogie singulière qui allie l'immersion linguistique, inspirée des travaux des psycholinguistes sur l'éducation bilingue en immersion précoce, et une

pédagogie active dans la continuité de Freinet et des apports de la Pédagogie Institutionnelle. Dans les classes, Calandreta encourage la mise en place

de pédagogie active dans la continuité de Freinet et des apports de la Pédagogie Institutionnelle. Dans les classes, Calandreta encourage la mise en place scolaires du secondaire. Nous ouvrirons les inscriptions pour la première classe de cette école en février 2021 pour des enfants âgés de 2,5 ans et 3 ans. L'école a reçu le soutien de l'OGC Nice, par l'édition du billet de 0 Nissart et l'artiste Ben Vautier. Cyril Joanin, président de l'association de l'école "Lu amics de l'escòla Calandreta Nissarda" Cristòu Daurore, directeur de l'école Bernart Fruchier et Laurenc Revèst, présidents d'honneur, Diana Vainer, Zine.



photo classe de l'école bilingue Calandreta à Drap (2005/2006).

d'institutions qui donnent la parole aux enfants, qui les rendent autonomes, qui règlent la vie des groupes et qui ouvrent la classe vers l'extérieur. L'objectif est d'assurer une continuité de la maternelle jusqu'au lycée, et de donner du sens aux apprentissages. Cette école participera ainsi à la continuité pédagogique avec les autres établissements

En vous remerciant par avance de votre présence et de l'écho que vous pourrez réserver à cette information. Contacts presse : Cristòu Daurore – 06.71.18.61.21 – daurore@orange.fr Lu amics de l'escòla Calandreta Nissarda - 6, av Gautier-Roux 06000 Nissa. L'association fait partie de la Confederacion Calandreta : enseignement laïc en immersion occitan <http://calandreta.org>

## ◆ C'est grave Madame le Maire ?

Une commune qui passe de gauche à droite et c'est le syndrome de l'article 2 qui revient à La Seyne sur Mer.

Des droits de défendre une langue et l'autre non. Au moins c'est clair et sans détour !

Nous reproduisons l'échange de courrier entre lo Ceucle Occitan dau Pais de Sanha et le Directeur du Cabinet du Maire de la SEYNE

### 1 - Ceucle Occitan dau Pais de Sanha

A Madame Nathalie Bicais, maire de La Seyne,

Je viens de lire le magazine VIVRE A LA SEYNE 2 et je suis attristé de voir que comme le mois précédent la chronique en langue d'oc a disparue. Le provençal, langue de culture depuis le

Xème siècle, fait partie de notre identité. C'est dommage de le voir disparaître de la vie publique. Car il a joué un rôle essentiel dans notre histoire seynoise (voir le cadastre de la Seyne de 1587 et autres archives). Perdre la mémoire c'est construire un avenir sans fondation. Comment vivre la diversité en reniant notre identité. Les diversités biologiques, linguistiques, religieuses sont intimement liées.

Cette chronique, qui respectait les deux graphies, ancrée dans l'actualité seynoise participait de la sauvegarde de notre patrimoine immatériel. Il y a plus que les vieilles pierres à mettre en valeur. Il n'y a pas de démocratie sans pluralité et la sauvegarde du provençal fait partie de la non homogénéisation de notre société et nous permet d'aborder avec plus de confiance un monde pluri-culturel plein de promesses.

C'est avec l'espoir de voir réapparaître le provençal dans notre magazine seynois, que je vous adresse ce cri du cœur. Pour le cercle occitan du pays de La Seyne.

le président, Etienne BERRUS

### 2 - Bonjour Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu nous faire part de votre demande d'une chronique en provençal dans le magazine municipal "Vivre à La Seyne" ce qui a retenu toute notre attention.

Nous respectons votre engagement pour la défense de la culture provençale, mais nous avons fait le choix de communiquer le plus largement possible en français.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.

Ahmed TOUATI, Directeur du Cabinet de Madame le Maire

## 20 novembre Journée mondiale des droits des enfants ?

Les chiffres sont douloureux, et encore trop méconnus, mais ils reflètent le quotidien de nombreuses victimes.

En France :

- 72 enfants meurent en moyenne chaque année de violences parentales. Un enfant tous les quatre jours.

- Plusieurs dizaines de milliers de filles et de garçons subissent chaque année des viols ou tentatives de viols.

- 700 000 élèves sont victimes de harcèlement scolaire, et plus de la moitié d'entre eux subissent des actes de cyberviolence.

- Selon l'Unicef, près de trois millions d'enfants (un sur cinq) vivent sous le seuil de pauvreté.

Des drames que la crise du Covid-19 a encore davantage mis en lumière.

### La France à la traîne

Une loi a été votée, en 2018, pour interdire les punitions corporelles sur les enfants et la violence éducative ordinaire (VOE).

En Suède, cette loi a été votée en 1979. Il y a donc deux générations d'enfants suédois qui ont grandi sans connaître la violence.

Déclaration de l'Association France Palestine Solidarité :

« 20 novembre 2020 Journée inter-nationale pour les droits de l'enfant, nous dénonçons la violation constante par Israël de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, qu'elle a cependant ratifiée en 1991. »

### LES ENFANTS PALESTINIENS PRIVES D'ÉCOLE, DE SOINS VOIRE DE DOMICILE

Selon DCI (Defence of Children International) : près des colonies illégales implantées en Cisjordanie, les trajets pour l'école sont émaillés d'incidents et de violences de la part des colons et de l'armée israélienne. 14/10/20 : « *J'avais peur à l'école* » raconte Amir H, 15 ans, à DCI, « *chaque fois que je voyais des soldats en allant à l'école, j'avais peur et j'essayais de m'en éloigner le plus possible parce qu'on m'a déjà arrêté plusieurs fois* ». Beaucoup de colons israéliens sont armés et il en résulte l'exercice d'une violence physique et psychologique disproportionnée à l'encontre des enfants palestiniens. Par ailleurs les check-points et autres infrastructures militaires sont des obstacles supplémentaires au droit à un environnement d'apprentissage sécurisant. « *La 1ère fois que les colons nous ont attaqués, j'ai été très inattentif le jour suivant... tout ce à quoi je réussissais à penser était : quel chemin j'allais prendre pour rentrer à la maison* » dit Baha.

### Les maisons ?

Leurs maisons ! Les enfants palestiniens ont à souffrir de perdre leur maison ; en octobre 2020, DCI a recensé 17 démolitions de maisons à Jérusalem-Est commandées par les autorités israéliennes, entraînant le déplacement forcé de 108 Palestiniens dont 65 enfants.

À chaque fois les autorités invoquent l'absence de permis de construire pour justifier la démolition des logements, sachant qu'elles n'en accordent aucun aux Palestiniens.

### LES ENFANTS PALESTINIENS ARRÊTÉS, INTERROGÉS, EMPRISONNÉS

Israël est le seul pays au monde à poursuivre systématiquement, chaque année, entre 500 et 700 enfants devant les TRIBUNAUX MILITAIRES sans aucun respect des droits fondamentaux à un procès équitable.

Le Tribunal militaire est la règle pour les enfants palestiniens arrêtés (les enfants israéliens, habitant les colonies, ont droit à un tribunal civil) Les enfants palestiniens ont intérêt à plaider coupables (ceux qui plaident non-coupables peuvent être placés à l'isolement).

97 % des enfants se voient refuser l'accès à un avocat avant ou pendant l'interrogatoire et ils doivent signer des aveux, écrits en hébreu, langue qu'ils connaissent mal.

90 % des enfants, mis en accusation, sont condamnés et purgent une peine qui peut aller, selon les âges, de 6 mois pour les 12/13 ans à un an pour les 14/15 ans ; à 16/17 ans ce sont les mêmes peines que pour les adultes.

Samah Jaber, psychiatre-psychologue thérapeute palestinienne sous occupation, décrit ainsi les tortures vécues par les enfants palestiniens : « La réalité de la détention est une histoire d'horreur, d'impuissance et d'humiliation pour les mineurs. Il est coutumier que des dizaines de soldats armés et leurs chiens envahissent la maison familiale au beau milieu de la nuit... tandis qu'il est emmené vers une destination inconnue ; souvent pour une raison tout aussi inconnue... il est giflé,



tabassé à coups de pied et de poing, bousculé alors qu'il est menotté, et donc inoffensif. Puis, sans aucun avocat ou parent présent à ses côtés, il est interrogé pendant une période qui peut varier de quelques heures à quelques semaines. Il est privé de tout moyen pour répondre à ses besoins physiologiques comme se nourrir, boire, aller aux toilettes et dormir... contraint à l'horreur d'assister à la torture des autres, puis déshabillé avant d'être soumis à son tour aux mêmes procédures. »

À la sortie de prison, la vie de ces enfants est gravement atteinte : troubles psychiques, retard scolaire, sentiment d'insécurité permanent... (extrait du n° de la revue *Palestine solidarité*.)

### **LES ENFANTS PALESTINIENS TUÉS, BLESSÉS, HANDICAPÉS, PENDANT LES GUERRES ET HORS LES GUERRES**

« Des soldats israéliens tirent sur des enfants. Quelquefois ils les blessent, quelquefois ils les tuent. Quelquefois les enfants se retrouvent en mort cérébrale, handicapés. Quelquefois les enfants ont lancé des pierres aux soldats, quelquefois des cocktails Molotov... Ils n'ont presque jamais mis la vie de soldats en danger... Les soldats israéliens ont l'autorisation de tirer sur des enfants. Personne ne les punit d'avoir tiré sur des enfants... Quand un enfant juif est blessé, tout Israël est secoué, quand un enfant palestinien est blessé, Israël bâille. Israël trouvera toujours, une justification pour le fait que des soldats tirent sur des enfants palestiniens. Il ne trouvera jamais de justification pour le fait que des enfants lancent des pierres aux soldats qui attaquent leur village » Gideon Levy, journaliste israélien, 10/02/2020

**En s'en prenant aux enfants, l'État d'apartheid tente de briser toute résistance palestinienne et tout espoir futur.**

## **Les États-Unis et la France n'ont pas ratifié la Convention**

**Vingt-cinq après l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, les États-Unis restent l'un des très rares États à ne pas l'avoir ratifiée.**

Le 20 novembre 1989 à New York, l'Assemblée Générale des Nations Unies adopte la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Vingt-cinq ans plus tard, ce jour est devenu Journée mondiale de l'enfance en France, et la CIDE a été ratifiée par 193 États. Deux ne l'ont pas signée, le Soudan du Sud et la Palestine, du fait de leur statut ambigu au sein de la communauté internationale.

Deux autres l'ont seulement signée, sans la ratifier. C'est le cas de la Somalie, mais aussi des États-Unis, troisième pays le plus peuplé au monde, et première puissance mondiale.

Oui à la signature, non à la ratification ?

*Ce n'est pas pour rien si l'on distingue signature et ratification. "La simple signature par un État ne fait pas entrer la convention dans le droit interne",* Autrement dit, se contenter de signer la CIDE n'oblige en aucun cas l'État à appliquer les dispositions qui y sont prévues.

### **La France signe et ratifie la convention internationale des droits de l'enfant... sauf l'article 30 !**

Et pour cause : dans Article 30 il est dit : “ les États où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques ou des personnes d'origine autochtone, un enfant autochtone ou appartenant à une de ces minorités ne peut être privé du droit d'avoir sa propre vie culturelle, de professer et de pratiquer sa propre religion ou d'employer sa propre langue en commun avec les autres membres de son groupe.”

L'article 30 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant a fait l'objet d'une réserve de la part de la France dès 1989 c'est à dire avant même que la Constitution ne soit modifiée en 1992.

Le principe sur lequel s'appuie cette réserve c'est qu'il n'existe pas de minorités en France puisque le principe de l'unicité du peuple français est un principe qui empêche la reconnaissance de groupes spécifiques. Étrangement cela empêche de reconnaître les langues parce que ceux qui les parlent auraient un droit spécifique, celui de parler et de cultiver leur langue.

La France fait donc de l'humanisme à usage externe. Elle condamne sans aucun problème des États qui oppriment des minorités mais ne s'applique pas les principes sur lesquels elle prétend s'appuyer.

Remarquons qu'en 1991 la notion de « peuple corse » fut rejetée et que la volonté de faire de la langue corse une langue co-officielle était rejetée par principe.

C'est d'ailleurs tous ces éléments (textes internationaux, vellétés corses, Nouvelle Calédonie Charte européenne des langues et traité de Maastricht) qui ont donné à la France l'idée de modifier l'article 2 de la Constitution en mai 1992. Il y avait des alertes et la Charte Internationale des Droits de l'Enfant en était une. Les délibérations de l'Assemblée de Corse une autre et l'imminence de la mise à la signature de la Charte européenne (novembre 1992) en était aussi une.

Toutes ces alertes ont été comprises par le gouvernement français comme un signal inquiétant d'où la décision de l'article 2 sous le fallacieux prétexte que l'anglais risquait de supplanter le français par le traité de Maastricht, entre autres.

Balivernes que tout cela. Il est inscrit dans les gènes de la haute administration de ce pays que tout signal sur la question linguistique doit être analysé et combattu au plus vite et avec toutes les armes possibles. La « réserve » sur l'article 30 en est une mais peu glorieuse.

L'illustration que la question linguistique est hypersensible est venue encore récemment l'improbable déclaration de Manuel Valls dont l'incohérence n'a d'égal que son fanatisme uniformisateur (cf. l'article de David Grosclaude, en p. 4).

# Aiga

## Element vital de reparticion desparièra

Sus Tèrra, l'aiga es dins sa maja part salada e son evaporacion a la susfàcia dels oceans e dels continents a causa dels rais solars, puèi sa condensacion e sa precipitacion entretenon lo cicle de l'aiga. Aqueste alimenta d'aiga doça los ecosistèmas naturals, e lo vivent s'es desvolopat pertot sus Tèrra segon los limits de la disponibilitat de l'aiga. Aital, la populacion umana e las ressorças d'aiga doça mòstran sovent de reparticions espacials plan diferentas. Los besonhs aumentan a causa del creis demografic e de las modificacions del regim alimentari, alara que las ressorças patisson de la pollucion e del desrèglament climatic. Los umans devon trobar lo bon equilibri entre disponibilitat e utilizacion de l'aiga, tot en aparant l'entornament per evitar mancas, faminas, conflictes e migracions.

### Aiga, sorga de vida

Segon unas ipotèsis, l'aiga terrenala vendriá de l'espaci, de las cometes o d'una matèria terrenala d'origina, similara a un tipe de meteorit (1). Se trapa un pauc pertot sus Tèrra : oceans (71% de la susfàcia terrenala), atmosfèra jos la forma de vapor, ribièras e lacs, glacièrs e calòtas glacialas, sòls e espendis freatics, cellulas viventas. L'aiga (molecula H<sub>2</sub>O) es pas solament un constituent major de nòstre còs, amb una proporcion variabla de 45% a 60% (segon organ, sèxe, atge, condicion fisica) de sa massa, mas representa un element essencial de la fotosintèsi. Aquesta a per basa la descomposicion de l'aiga gràcias a l'energia solara. La fotolisa de l'aiga libèra l'oxigèn (molecula O<sub>2</sub>) que se trapa dins l'aire que respiram, e l'idrogèn que participa (jos la forma de protons H<sup>+</sup> e d'electrons) a la reduccion del gas carbonic (CO<sub>2</sub>) de l'atmosphèra, prealablament fixat sus las membranas fotosinteticas de las

plantas e d'unas bactèris. L'idrogèn implicat dins de reaccions complèxas permet la transformacion de l'energia solara en energia quimica, la de ligason entre atòmes de carbòni e atòmes d'idrogèn (constituents de las moleculas organicas, sucres en primièr). L'aiga joga un ròtle fonamental, via los organismes fotosintetics, per la respiracion e l'alimentacion dels umans e dels animals. De mai, las variacions de la concentracion de l'oxigèn atmosferic, son estadas ligadas als grands eveniments de l'evolucion del vivent sus Tèrra (2).

### Las ressorças d'aiga

Lo volum total de l'aiga terrenala seriá de 1.386 milions de kilòmetres cubics (1 km<sup>3</sup> = 1 miliard de mètres cubics), despartits en aiga salada per 97,5% e en aiga doça per 2,5%. Mas l'aiga doça liquida representariá mens de 1% del volum total de l'aiga terrenala, siá 10,6 milions de km<sup>3</sup>. L'aiga doça de las ribièras e dels lacs ocupariá un volum de solament 93.113 km<sup>3</sup> (3). L'aiga bona (potabla) es provesida a 62% pels espendis freatics pauc prigonds e a 38% per rivièras e lacs.

L'aiga doça presenta una reparticion desparièra, e l'aiga bona es pas accessible per tres parts una de l'umanitat. La consomacion directa, per estatjant, varia fòrça : 250 litres/jorn en America del Nòrd, 150 en França, mens de 10 en Africa subsaariana. D'un biais general, las resèrvas d'aiga doça son limitadas e subrespleitadas. Los prelevaments creissants representan mai de 80% d'aquestas cada an dins lo mond, e son utilizats a 69% per l'agricultura, 19% per l'industria, 12% per l'usatge domestic.

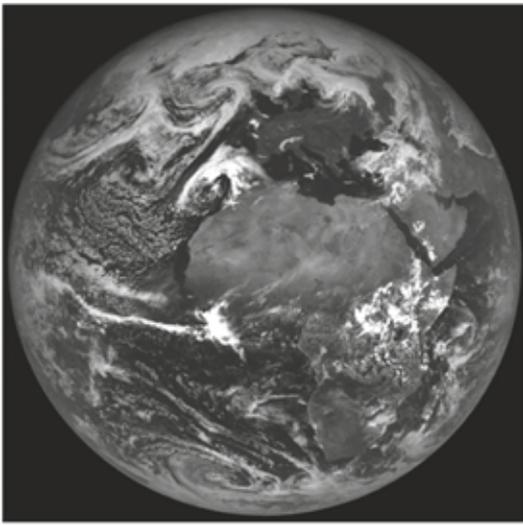
L'emprenta idrica mesurant l'utilizacion directa e indirecta de l'aiga, de la produccion a la consomacion, pòt èsser exprimida siá

en litres/kg de produït, siá en litres/jorn/estatjant o per país. L'emprenta idrica en litres/jorn/estatjant mòstra qu'un mongòl despensa en mejana 10.000 l./jorn per se noïrir e se vestir, un estatsunian 7.800, un francés 4.900, un congolés 1.500 (4).

### La manca d'aiga doça

Se lo provesiment monta fins a 94% en Euròpa e America del Nòrd, passa pas 24% en Africa subsaariana. La manca d'accès a l'aiga e a l'assaniment causarián mai de mòrts que conflictes, tèrratremols e epidèmias. Provesir d'aiga bona a totes implicariá que Estats e actors privats investiscan tres còps mai que uèi (5). Entretant, unes mercands d'aiga aprofèchan la "set" de poblacions pauras e desprovesidas, en seguida de la falhida del sector public e/o d'una longa temporada de secada.

Mantun país a recors a l'espleitacion d'espendis freatics de mai en mai prigonds, al dessalament de l'aiga de mar, al tractament de las aigas usadas, a la construccion de grands barratges. L'espleitacion de las aigas sosterranhas deven pus malaisida, carestiosa e non durabla quora los volums pompats depassan la recarga dels aquífers per las precipitacions e las ribièras. Lo dessalament practicat per mai de 150 païses utiliza tròp de combustibles fossils e regita una salmoira concentrada, fòrça salada amb de produïts quimics toxics. Lo tractament de las aigas usadas comença de se desvolopar dins unes païses: Índia per exemple, que patís fòrça del manca d'aiga, tracta solament 8% de sas aigas usadas. Mantun barratge es bastit o va l'èsser (sus Mekong, Nil, Tigre e Eufrates...) amb per consequéncias lo degalhatge de las selvas, la perda de biodiversitat e sustot un partatge de l'aiga conflictual.



Tota l'aiga terrèstra dins una esfèra (1)

Diamètre terrèstre de 12.756, 2 km comparat amb lo de tres esfèras representant (a) tota l'aiga, doça e salada: 1.385 km, (b) l'aiga doça liquida: 272, 8 km, (c) l'aiga de las rivièras e dels lacs: 56,2 km.

### Per una gestion publica

Noirir una populacion de 7,6 miliards d'umans (en creis de 90 milions/an), amb los procediments de produccion de uèi e l'elevacion dels nivèls de vida, mena al degalhatge dels ecosistèmas terrenals e aquàtics. Agricultura industrial, elevatge intensiu, granda distribucion e regim alimentari trop ric d'aliments de carn, polluisson e agotan las resèrvas d'aiga e agravan lo desrèglament climatic. L'aiga estant ara cotada en borsa, unes financièrs s'enriquisson en jogant lo cors de l'aiga a la auça o a la baixa. Ja en Australia, de boriaires son arroïnats per aqueste mercandejatge.

L'aiga, essenciala a la vida, constituís un dreit uman fonamental e pòt pas èsser considerada coma una mercandisa. Los umans son condemnats a produire e consomar diferentament (6) via l'agricultura biologica, de procediments de produc-

cion aparant la planeta (culturas pus econòmicas en aiga, relocalizacions per quitar d'externalizar l'emprenta idrica), de circuits corts.

Per l'aiga bona, cal quitar de confiar sa gestion a de multinacionals e pertot luchar per sa gestion publica e locala. En França, 31% dels servicis d'aiga bona son gerits per delegacion de las comunas a un operator per un temps variant de 7 a 20 ans.

Lo risc financièr d'espleitacion es suportat pels operators (Veolia, Suez, Saur) que son pagats directament pels usatgièrs (7). Lo sector es uèi en granda mutacion: Veolia es sul punt d'engolir Suez (amb per consequéncia una auça previsible del prètz de l'aiga), alara qu'après Paris en 2010, Lion s'apresta a crear una regia municipala per la gestion de son aiga bona.

**Fernand Vedel**  
(lo 15/11/2020)



Emprenta idrica mejana en litres per kilogram

## La Passem ! en 2022

Adishatz a tots,

Estangats augan un mes abans *La Passem ! 2020*, que v'avem perpausat ua version numerica a la quau qu'èratz nombrós a participar e que ve n'arremerciam enquèra.

Qu'avèm evocat un repòrt a mai de 2021 mes lo contexte sanitari actuau e las condicions de preparacion e d'animacions limitadas ne son pas propícias a ua represa.

Per'mor d'aquerò, qu'avem causit de reportar aquesta **dusau edicion a 2022**, dab ua ambicion mei hòrta e ua mobilizacion acréishuda ! La lenga nosta e la cultura n'an pas jamei avut autat besonh de viver, de cap aus problèmas sanitaris, economicos e politics qui tòcan uei la nosta societat.

Ua amassada generau que's debanarà au debut de 2021 entà preparar l'organizacion d'aqueth eveniment hèra atendent.

Qu'avem, e qu'auram besonh de tot lo monde ; junhètz-nse en aderant, en participant a las comissions, en estant membre deu Conselh d'Administracion (ta'n saber mei, vèder lo siti [www.lapassem.com](http://www.lapassem.com)).

Solide, las cromptas de quilomètre(s) hèitas en 2020 ne son pas pergudas e son guardadas tà 2022 ; que perpausam totun aus cromptadors qui, per'mor de rasons economicas comprenederas, desiran lo remborsament, de se'ns har la demanda per corric a la nosta adreça

[ligamsligams@gmail.com](mailto:ligamsligams@gmail.com) .

En atènder dias deus mei bons e de poder còrrer en portar haut lo ligam a truvèrs lo Biarn, la Bigòrra, las Lanàs e lo Baish-Ador.

Hètz tostemps beròi

**Lo CA de Ligams**

### Referéncias

- 1 - L. Piani et al. (2020) *Earth's water may have been inherited from material similar to enstatite chondrite meteorites*. Science 369: 1110-1113.
- 2 - R.A. Berner et al. (2007) *Oxygen and evolution*. Science 316: 557-558.
- 3 - Figura modificada (per F.V.) a partir de H. Perlman et al. "All Earth's water in a bubble", US Geological Survey: <http://ga.water.usgs.gov/edu/earthhowmuch.html>
- 4 - *Water footprint of crop and animal products: a comparison*. <https://waterfootprint.org/en/water-footprint/product-water-footprint/>
- 5 - WWAP (2019) *Rapport des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2019: Ne laisser personne pour compte*. Paris, UNESCO.
- 6 - J. Poore and T. Nemecek (2018) *Reducing food's environmental impacts through producers and consumers*. Science 360: 987-992.
- 7 - <http://france-eaupublique.fr/accueil>



• *Istòria*

## Les Occitans dans les Etats latins d'Orient



Lors de l'explosion catastrophique au port de Beyrouth le 4 août 2020, qui rappelait celle d'AZF à Toulouse le 21 septembre 2001 causée elle aussi par le stockage de nitrates d'ammonium, la presse et les responsables politiques ne manquaient pas d'évoquer les liens séculaires qui unissent le Liban et la France. Pour aller plus loin, nous allons brosser ici un tableau succinct du rôle joué par les Occitans d'Aquitaine et du Comté de Toulouse au Moyen Age, lors des fameuses Croisades et de la constitution des Etats latins d'Orient dont le Comté toulousain de Tripoli.

### En avant, les Croisades !

Le 27 novembre 1095, le pape Urbain II (*ill. ci-dessus*) lance depuis Clermont d'Auvergne un appel solennel à la Croisade vers Jérusalem contre les païens, les Turcs et autres hérétiques :

« A tous ceux qui partiront là-bas et qui mourront en chemin, sur terre ou sur mer, ou qui viendraient à perdre la vie en combattant les païens, la rémission de leurs péchés sera accordée ».

C'est donc parti pour deux siècles d'expéditions de l'Occident vers les pays de la Méditerranée orientale. Deux siècles de combats, de drames, de conquêtes militaires, d'aventures coloniales. Deux siècles aussi de conflits fratricides entre Grecs et Latins qui concrétiseront la cassure définitive entre Orthodoxes byzantins et Catholiques romains.

Bref, le 15 juillet 1099, les Croisés francs s'emparent de Jérusalem où ils massacrent Juifs et musulmans. Aussitôt après, les seigneurs et barons francs se partagent les terres conquises d'Orient, souvent au détriment de l'empire byzantin. Un royaume de Jérusalem voit le jour avec Baudouin 1er comme roi. Trois autres Etats latins sont aussi fondés :

le comté d'Edesse avec Baudouin de Boulogne en 1098, la principauté d'Antioche avec Bohémond de Tarente le 13 juin 1098 et le comté de Tripoli avec Bertrand de Saint-Gilles le 12 juillet 1109 après un long siège commencé en 1102 par son père Raimond IV (*ill. : col. droite*).

### Le comté toulousain de Tripoli (1102-1289)

Après l'appel de Clermont, le pape vient à Toulouse où il consacre la nouvelle basilique Saint-Sernin et son autel roman visible aujourd'hui dans le chœur. Urbain II sera accompagné de Raimond de Saint-Gilles nouveau comte Raimond IV de Toulouse, lequel prendra la tête d'une des armées de la 1ère croisade, celle des Provençaux regroupant les chevaliers d'Occitanie. Il gagne Constantinople où il rejoint les trois armées franques de la croisade. L'empereur Alexis 1er Comnène exige alors un serment d'allégeance de la part des chefs de la croisade : Raimond IV sera le seul à refuser de s'inféoder à quelque suzerain que ce soit, une politique d'indépendance qui guidera tous les comtes de Toulouse et les ducs d'Aquitaine... du moins jusqu'à la conquête des terres occitanes par les Capétiens. Ainsi Raimond IV promettra seulement de protéger l'empereur et de ne pas lutter contre ses intérêts.

Après divers épisodes militaires (Antioche, Jérusalem, Ankara...) où il prend ses distances avec les chefs francs luttant souvent les uns contre les autres pour se tailler des fiefs, en 1101 il rejoint Constantinople pour la défendre contre les Turcs.

Enfin il décide de conquérir l'émirat de Tripoli : il fait construire une forteresse à Mont-Pèlerin au Liban en 1103, il aide le roi Baudouin 1er de Jérusalem à prendre Saint-Jean-d'Acre, puis reprend le siège de Tripoli où il est gravement blessé

d'une flèche en janvier 1105. Raimond IV rédige alors son testament : il lègue le comté de Tripoli à son fils aîné Bertrand et ses possessions toulousaines à son cadet Alphonse-Jourdain né en Orient, puis il meurt dans son château de Mont-Pèlerin le 28 février.

Peuplé principalement de croisés originaires d'Occitanie et d'Italie, le comté de Tripoli est le seul Etat latin d'Orient où la langue occitane sera parlée, tandis qu'on parlera une langue d'oïl dans les autres. Le comté de Tripoli sera gouverné par les descendants de Raimond IV jusqu'en 1187 avant de passer à la Maison d'Antioche. La dernière souveraine de Tripoli ne sera donc pas une « toulousaine », mais une « aquitaine » : Lucie, descendante de Raimond de Poitiers, qui sera déposée en 1288. Tripoli deviendra alors une commune autonome sous le protectorat de Gênes. Mais, le 27 avril 1289, elle sera prise par les Mamelouks et la population massacrée. Lucie règnera cependant dix ans encore sur Antioche.

### Les princes aquitains d'Antioche

Antioche est une ville byzantine conquise par les musulmans en 1084 et fort bien défendue. Bohémond de Tarente va s'en emparer par ruse : il s'auto-proclame aussitôt « Prince d'Antioche » pour marquer son indépendance par rapport à Constantinople.

La ville d'Antioche compte environ 20 000 habitants au 12e siècle ; elle est peuplée essentiellement d'Arméniens et de Chrétiens orthodoxes, avec quelques musulmans et peu de catholiques romains.

Parmi les descendants de Bohémond, voici Constance, sa petite-fille, qui hérite à quatre ans de la principauté en 1130. Le roi de Jérusalem assurera la régence d'Antioche jusqu'au mariage de



Antioche

Constance avec Raimon de Poitiers, fils du duc-troubadour Guilhem IX d'Aquitaine : elle n'a que 10 ans... il en a 36!

Dans la descendance de la Maison de Poitiers-Aquitaine, nous trouvons plusieurs Raimond et Bohémond. Enfin Lucie sera la dernière souveraine d'Antioche jusqu'à la prise de la ville en 1299 par les Mamelouks.

A l'extinction de la lignée des comtes de Tripoli, qui sont titulaires du titre de « princes d'Antioche », ce titre passe aux rois de Chypre issus eux-mêmes d'une branche cadette de la famille aquitaine de Poitiers-Antioche.

**Jòrdi Labouysse**  
(de seguir)

### Tot a l'encòp

Las cronicas 2017-19 d'Alan Roch  
**Papieròt menerbés**  
dins *La Semaine du Minervois*  
208 p.; 13 € (+ 3 € pel mandadís)

Comandar a  
IEO-Aude BP 51042  
11860-Carcasona Cedex

## • A la taula occitana

# Lo nap de Pardalhan



### Una longa istòria

Lo nap de Pardalhan se cultiva sul planastèl de Pardalhan del costat de Sant-Ponç (Erau). Se ne parla ja dins unas cartas de l'Edat mejana. En 1914, la produccion èra de 500 tonas l'an, mas venguèt l'exòdi rural. En 1993, unes païsans decidisson de relançar la produccion e se recampan dins l'associacion "*Lou Nap dal Pardailha*". Son ara un quinzenat de productors a vendre cada an una produccion de naps de la varietat del *long negre de Caluire* (pròcha de la varietat d'origina e plan adaptada al terrador).

Lo nap se semena a la man en agost. Se recòlta de novembre a febrèr. Sa pèl es negra, mas son interior es blanc. Una tèrra roja, testimòni de son origina, s'i pega dessus. Lo nap de Pardalhan es doç, tendre e delicat. Se manja cuèit, o freg en vinagreta, caud al caramèl, ...

### Fricòt de costelons e naps de Pardalhan

- Per 4 personas, vos caldrà :  
2 quilòs de naps de Pardalhan,  
800 g de costelons,  
3 dòlças d'alh,  
2 clavèls de giròfla,  
fuèlhas de laurèl, sal, pebre ,  
salsa (o concentrat) de tomatas (de tomatat, qué !),  
bolhon de galina,  
grais (tiron o auca, sequenon òli),  
un bricon de sucre

- Plumatz e lavatz los naps. Los copatz en fritas (e tot biais, lo nap de Pardalhan se copa totjorn dins lo sens de la longor).

- Fasètz revenir la carn dins una coquèla fins a çò que vengue plan daurada.

- Dins una granda padena, botatz lo grais a caufar. Quand es plan caud, i escampatz los naps per los sasir e los daurar. Baissatz lo fuòc e rajustatz un bricon de sucre per los caramelizar.

- Ajustatz los naps dins la coquèla, puèi lo bolhon de galina fins a mièja-nautor. Ajustatz puèi l'alh, lo laurèl, la salsa tomata, los clavèls de giròfle, la sal e lo pebre.

- Daissatz mitonar tres quarts d'ora. Lo bolhon va redusir per venir una salsa savorosa. Podètz salpicar de jalverd fresc just abans de servir.

- Un vin roge de Menerbés o de Sanch Inhan acompanharà plan lo plat. (**Mirelha Braç**)

## ADHÉREZ ET FAITES ADHÉRER AU PARTI OCCITAN

À retourner à : Partit Occitan  
chez Thérèse de Boissezon  
Les Magnolias - Entrée n° 3 - 5 Avenue Parc Résidence,  
64 140 Billère/Vilhèra  
(Revenus inférieurs au SMIC : 15 € ;  
Inférieurs à 1700 € : 30 € ; Supérieurs à 1700 € : 50 €)

Nom.....  
Prénom.....  
Adresse.....  
.....  
e-mail : .....

Je désire adhérer au **Partit Occitan** et je règle ma cotisation 2021 : .....€  
*Date et Signature*

**Traparetz un desenat  
de recèptas sus  
[www.navet-du-pardailhan.com](http://www.navet-du-pardailhan.com)**

## Dire ~ Diser

Diga-me'n una, diga-me'n duas... Comencem per la conjugason: disi, dises, ditz... coma ritz ; e diga, riga al subjontiu : sabètz, lo metòde *Diga-me, diga-li...*

Dire de òc o dire de non, s'adreïça a qualqu'un. Es aquí que ven un pauc complicat a l'usatge, dins la practica : cal aver un pauc d'èime, perque "*se contas tos afaires a tot lo mond, qui te dirà blanc, qui te dirà negre*". Donc, conselh de prudéncia : "*Cal saber tot çò qu'òm ditz, mas cal pas dire tot çò qu'òm sap.*"

Question de fisança : "*En mai ne diràs, en mens ne creirai.*" Es pas aquela formula de saviesa populara qu'empacharà los politics de dire, parlar, declarar, afortir e... mentir.

A prepaus, que digatz de òc o de non, vos servissètz de la lenga, non ? D'aquí aqueles vèrbs :

- Suggestir a qualqu'un çò que deu dire, o lo rasonar : l'alengar.

- Dire un mot per un autre : viralengar.

- Dire de mal : lengamanjar, maldire, bescantar o mesparlar. Mai fòrt : escumenjar, avalir, malasir, dire de tot. Al contrari : bendire, benesir.

Mai dire o mens dire, es per discutir d'un prètz, coma encarir.

Tornar dire a d'equivalents coma redire, repetir, refestinar. Mas, mèfi, que "*las reditas son pas totjorn plan ditas*".

A part d'aquò, i a los que se privan pas de dire qué que siá, e aquò se ditz : bajaular, bordar, camelejar, petofiar o petofiejar, formats a partir de bajaula, borda, camèl, petòfia.

Pas plan seriós, tanpauc, lo que farseja, farivoleja, pachaca.

E contradire ? Se dirà tanben contrastar, reclamar, "copar carrals".

Redusir al silence o pèdre la paraula : (se) desparaular, desdire,

Dire sas quatre vertats : descotir.

Avètz enveja de vos solatjar en disent çò qu'avètz sul codonh, sul còr ?

Alara, escalcissètz, vos desfogatz, vos espurgatz.

Ara, benlèu vos entredisètz que n'i a pro e disètz seba ? Pr'aquò, i auria encara tant a dire !

Per clavar : "*Digam qué volèm, quand aurem pensat se podèm.*"

NB : las cinc dichas en italic venon dels *Proverbes de l'Aude*, de Louis Alibert, Vent Terral.

E l'article tot s'inspira del *Diccionari del meteis*.

**Pel n° 229 e los següents d'Occitania-Volèm Viure Al País, mandatz vòstras remarques, fotografias, informacions, proposicions d'article a Martina Boudet abans lo 25 de genièr de 2021 :**  
**boudetm@wanadoo.fr**

**An participat a aqueste n° 228 d'Occitania-Volèm Viure Al País**

- **Articles** : Claude Assémat, Terèsa de Boissezon, Martine Boudet, Roland Boyer, Mirelha Braç, Domenge Château-Annaud, Sylviane Franzetti, David Grosclaude, Arvei Guerrera, Anna-Maria Hautant, Ligams, Paul Molac, Danièl Rifà, Alan Roch, Christian Saint-Luc, Gerard Tautil, Francís Terme, Bernat Vaton, Bernat Vernhièras, ...

- **Maqueta cobèrta** : Joan Blanc

**Cette publication est financée  
avec le soutien du Parlement européen (PE)**

### Ensenhador Occitania - n° 228

- **p. 2** : Entre 2 mars e 3 montanhas  
Jean Jaurès

- **p. 3** : Adresse aux député.e.s

- **p. 4** : Valls, lo desminaire

- **p. 5** : Nòstra securitat

- **p. 6** : Contre-culture de résistance  
à l'école  
Sécurité globale

- **p. 7** : Confinhament

- **p. 8** : Espleches per la lenga

#### • **Lo Cebier**

**p. 9** : Ancian Regime

Nous sommes en danger

**p. 10** : Danger Seveso à Toulon

**p. 13** : Open Sky à Valbonne

**p. 14** : Les accents

**p. 15** : Aprene lo provençal  
L'arapède

**p. 16** : Une Calandreta à Nice  
Pas d'occitan dans le bulletin  
municipal

**En paginas centralas** (suplement de  
12 paginas) : **18 mois au Parlement  
européen par François Alfonsi**

- **p. 17** : Droit des enfants

- **p. 19** : Reparticion de l'aiga

- **p. 20** : La Passem ! en 2022

- **p. 21** : Les Occitans en Orient

- **p. 22** : Lo nap de Pardalhan

- **p. 23** : Dire~diser

#### **OCCITANIA-Volèm Viure Al País**

Directrice de publication :

**Anne-Marie Hautant**

Responsable de la rédaction :

**Martine Boudet**

Administration-Rédaction :

**Occitania-VVAP J. Encontre  
14, impasse Gambetta 81000-Albi**

Imprimerie : **Gentiane Bleue  
11500 Quillan**

Commission paritaire : **0220 G 82148**  
n° ISSN : **1157-9021**

Dépôt légal : **décembre 2020**

# Los còps de gredon del Bernat



*Un polit present per las estrenas :  
abonatz los amics,  
los collègas,  
los vesins a*

**OCCITANIA-VOLÈM VIURE AL PAÍS**

bulletin en p. 2

